



CAP SUR L'AVENIR

RAPPORT ANNUEL 2015

FINANCES ET EXPLOITATION

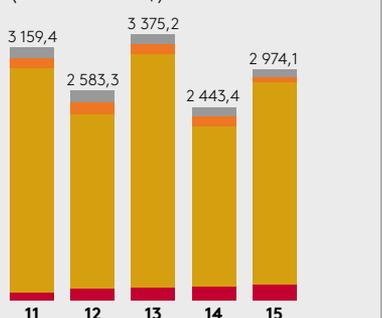
POINTS SAILLANTS

	2015	2014	variation en %
Principales données financières (en millions de \$)			
Produit des activités ordinaires	2 974,1	2 443,4	21,7
Marge brute	203,9	198,1	2,9
Résultat avant dépréciation et impôts	65,0	56,1	15,9
Résultat avant impôts	(0,5)	56,1	(100,9)
Résultat après impôts	(0,3)	41,3	(100,7)
Total de l'actif	438,8	491,1	(10,6)
Capitaux propres (après dépréciation, nets d'impôts)	275,8	333,8	(17,4)
Dépenses en immobilisations	17,4	25,4	(31,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	115,2	87,9	31,1
Rendement des capitaux propres avant dépréciation et impôts ¹	20,0 %	16,8 %	19,0
Rendement des capitaux propres avant impôts	(0,2 %)	16,8 %	(101,2)
Principales données d'exploitation			
Pièces de circulation canadiennes produites (en millions d'unités)	350,0	173,0	102,3
Produits d'investissement en or (en milliers d'onces)	953,0	707,0	34,8
Produits d'investissement en argent (en millions d'onces)	34,3	29,1	17,9
Nombre d'employés (au 31 décembre)	1 202	1 262	(4,8)

¹ Données calculées en fonction du résultat avant dépréciation et des capitaux propres avant dépréciation

Produit (par secteur)

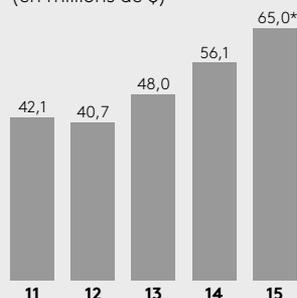
(en millions de \$)



- Pièces de circulation canadiennes
- Produits et solutions de pièces de circulation
- Produits et services d'investissement
- Produits numismatiques

Résultat avant dépréciation et impôts

(en millions de \$)



* Dépréciation de 65,5 millions de dollars en 2015

Table des matières

1	Cap sur l'avenir	33	Rapport de la direction
2	Message de la présidente de la Monnaie	34	Rapport de l'auditeur indépendant
14	Message du président du Conseil d'administration	35	États financiers
15	Gouvernance	39	Notes annexes aux états financiers consolidés
17	Conseil d'administration	84	Dirigeants
18	Rapport de gestion		



Cap sur l'avenir

L'excellence exige de la discipline, de la détermination et de l'adaptation.

En 2015, la Monnaie a entrepris un vaste examen stratégique afin de continuer à bien administrer le système de monnayage du Canada et à célébrer fièrement le pays, tout en franchissant un palier de croissance et de perfectionnement en tant qu'entreprise commerciale.

Elle a confirmé ses atouts essentiels, précisé ses priorités et opéré des choix stratégiques judicieux, en réorganisant et en regroupant ses activités de façon pertinente. Déterminée à obtenir des résultats et à satisfaire la clientèle, la Monnaie met le cap sur l'avenir.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE LA MONNAIE



Depuis mon arrivée à la Monnaie au début de 2015, je me trouve privilégiée de diriger une organisation non seulement essentielle à la vie économique du Canada, mais aussi hautement capable de nous rappeler ce qui fait notre fierté. Tel est l'esprit qui l'anime depuis sa fondation il y a plus d'un siècle et telle est sa raison d'être encore aujourd'hui.

La Monnaie a connu beaucoup de succès en 2015, en affichant notamment un revenu record de 199 millions de dollars dans sa Ligne commerciale des produits numismatiques. Elle a aussi atteint des sommets avec ses produits d'investissement, à savoir des ventes de 34 millions d'onces d'argent et une production inouïe de 953 000 onces d'or. Elle a en outre perfectionné les procédés de coloration qui donnent vie aux motifs de ses pièces de circulation, une technologie réputée dans le monde entier. Enfin, elle s'est dessaisie de ses actifs liés à la devise numérique Cybermonnaie^{MC}.

Ces exploits ne se seraient pas réalisés sans notre meilleur atout : nos employés. Si la Monnaie connaît autant de succès, elle le doit au travail acharné et au dévouement de ses employés, et je tiens à les remercier des énormes efforts qu'ils ont déployés en 2015.

Les résultats financiers de l'exercice sont complexes. Le résultat opérationnel s'est élevé à 65 millions de dollars, mais il a été effacé par une charge de dépréciation hors trésorerie de 65,5 millions, d'où une perte de 0,5 million de dollars. Nos activités ont continué de générer des montants importants de trésorerie et nous avons pu verser au gouvernement du Canada des dividendes appréciables de 53 millions de dollars.

En prévision de sa croissance future, la Monnaie s'est livrée à un examen stratégique exhaustif en 2015. Sachant que ses marchés et ses clients évoluent constamment, elle a le devoir et le défi de s'assurer qu'elle aura les moyens de s'adapter au changement, et aussi d'en profiter. Résolue à faire des choix judicieux, elle a adopté une démarche délibérée de sélection stratégique des priorités.

C'est ainsi que nous avons cerné les occasions d'améliorer notre efficacité, revu nos charges d'exploitation, ajusté et redéployé en partie nos effectifs. Nous avons réorganisé nos lignes commerciales et laissé tomber les activités qui ne rapportent pas assez. Nous avons aussi renforcé la régie interne des dépenses, dont les frais de voyage et d'accueil. Mais surtout, la pierre angulaire de notre stratégie n'est rien de moins qu'un nouveau credo d'entreprise axé sur l'excellence, le service à la clientèle, la valeur apportée au Canada et aux Canadiens et un milieu de travail favorable pour nos employés talentueux.

L'année 2016 verra l'application concrète de cette nouvelle stratégie. L'avenir nous sourit. En travaillant de concert et en misant sur les atouts qui ont fait notre succès actuel, je suis convaincue que nous serons fin prêts à saisir les occasions de l'avenir, sur lequel nous mettons résolument le cap.

La présidente de la Monnaie,

Sandra L. Hanington

VISION

ÊTRE SYMBOLE D'EXCELLENCE... GRÂCE À NOS ACTIVITÉS AXÉES SUR LE CLIENT, À NOS EMPLOYÉS TALENTUEUX ET À LA VALEUR QUE NOUS OFFRONS AU CANADA ET À SA POPULATION

MANDAT PRINCIPAL

Programme de pièces de circulation canadiennes

Nous fournissons les pièces de monnaie nécessaires au commerce intérieur du Canada, avec un grand souci de sécurité, de qualité et de rentabilité.

Nous gérons un système complexe de prévision et de distribution qui assure un approvisionnement constant de pièces à travers le pays.

Nous émettons des pièces commémoratives rendant hommage à notre histoire, à notre culture et à nos valeurs.



ACTIVITÉS À BUT LUCRATIF

Produits et solutions de pièces de circulation

Nous fournissons des pièces finies et des flans prêts à frapper à des clients dans le monde entier : banques centrales, établissements de monnayage, autorités monétaires et ministères des Finances.

Nous aidons nos clients à atteindre leurs objectifs grâce à notre savoir-faire en matière de produits et de procédés.



Produits et services d'investissement

Nous produisons et commercialisons des lingots, des plaquettes et des pièces d'investissement en or, en argent, en platine et en palladium d'une grande pureté, avec le concours d'un solide réseau de marchands et de distributeurs.

Nos services intégrés (affinerie, entreposage de métaux précieux et Reçus de transactions boursières [RTB]) soutiennent notre activité et contribuent à solidifier notre position de chef de file du marché.



Produits numismatiques

Nous produisons et vendons à nos clients d'ici et du monde entier des médailles et des pièces de collection d'une très grande beauté.

Rompus aux techniques du marketing, nous avons à cœur de créer d'excellents produits qui trouvent un fort écho chez les clients.



Nous veillons à ce que les Canadiens aient des pièces quand ils en ont besoin, là où ils en ont besoin.

LA MONNAIE DU CANADA D'ABORD ET AVANT TOUT



La Monnaie royale canadienne a invité tous les citoyens du pays à proposer des motifs pour les pièces de 5 cents, de 10 cents, de 25 cents, de 1 \$ et de 2 \$ qui seront mises en circulation en 2017, année du 150^e anniversaire du Canada.

Par le biais de notre Programme de pièces de circulation canadiennes, nous fournissons les pièces de monnaie nécessaires au commerce intérieur, avec un grand souci de sécurité, de qualité et de rentabilité.

En 2015, nous avons continué de fabriquer des pièces au moindre coût et de bien gérer le système complexe de prévision et de distribution qui assure un approvisionnement constant dans tout le pays. Au Comité national des pièces, dont la Monnaie occupe la présidence, nous collaborons étroitement avec les institutions financières, les entreprises de transport blindé et d'autres intervenants afin de maintenir les stocks à la taille voulue et d'éviter toute pénurie de pièces.

Une voix forte pour le Canada

Notre mandat consiste aussi à faire des campagnes de commémoration à thématique canadienne. Ainsi, en 2015, pour souligner le 50^e anniversaire du drapeau canadien, nous avons produit une pièce de 25 cents colorée à l'aide de notre procédé novateur de tampographie. À l'occasion du centenaire du poème *In Flanders Fields* (*Au champ d'honneur*), nous avons lancé pour le jour du Souvenir une pièce de 25 cents ornée d'un grand coquelicot rouge et une autre de 2 \$ à l'effigie de l'auteur du poème, le lieutenant-colonel John McCrae. Nous avons par ailleurs salué la mémoire de sir John A. Macdonald, le premier de la lignée de nos premiers ministres, avec une pièce de 2 \$ marquant le 200^e anniversaire de sa naissance. Toutes ces nouveautés ont été lancées lors d'échanges de pièces tenus à travers le pays.

« Mon Canada m'inspire »

Nous avons invité la population canadienne à proposer des motifs pour les pièces de 5 cents, de 10 cents, de 25 cents, de 1 \$ et de 2 \$ qui seront émises en 2017, année du 150^e anniversaire du Canada. Nous avons reçu plus de 10 000 bulletins de participation et cinq finalistes ont été retenus dans chaque catégorie par un jury composé d'experts, d'employés de la Monnaie et d'éminents Canadiens. Ensuite, les motifs des cinq pièces ont été choisis lors d'un scrutin électronique auquel ont pris part plus d'un million de Canadiens. Les motifs gagnants seront dévoilés en 2017.

Nous privilégions les contrats de pièces étrangères qui font appel à notre savoir-faire et à notre équipement spécialisés.

SE MAINTENIR AU SOMMET

La Monnaie est un fournisseur de choix pour nombre d'établissements similaires, de grandes banques centrales, d'autorités monétaires et de ministères des Finances. Dans un climat de vive concurrence, elle a réagi de manière dynamique pour obtenir sa part des contrats de pièces de circulation étrangères; elle a remanié sa Ligne commerciale des produits et solutions de pièces de circulation afin de tirer le meilleur parti de son savoir-faire et de ses installations.

« Faire de l'argent »

En 2015, nous avons fabriqué le trois-milliardième flan de la pièce de un piso dans un contrat de longue date qui nous lie avec les Philippines, et nous avons produit à l'aide de la tampographie en couleurs un dollar de circulation commémoratif pour le compte de la Banque centrale des Caraïbes orientales.

Avec une offre de valeur qui allie sécurité de pointe, innovation technologique et viabilité de l'environnement, la Monnaie continue de courtoiser une clientèle mondiale. Convertie à la fabrication en cellules, elle est en mesure de remporter des contrats de pièces provenant de banques centrales du monde entier.



Entre autres devises étrangères, la Monnaie a produit pour le compte de la Banque centrale des Caraïbes orientales cette pièce colorée commémorant le 50^e anniversaire des billets de banque de l'Eastern Caribbean Currency Authority et le 32^e anniversaire de la banque elle-même.

LA GESTION DU SYSTÈME DE MONNAYAGE

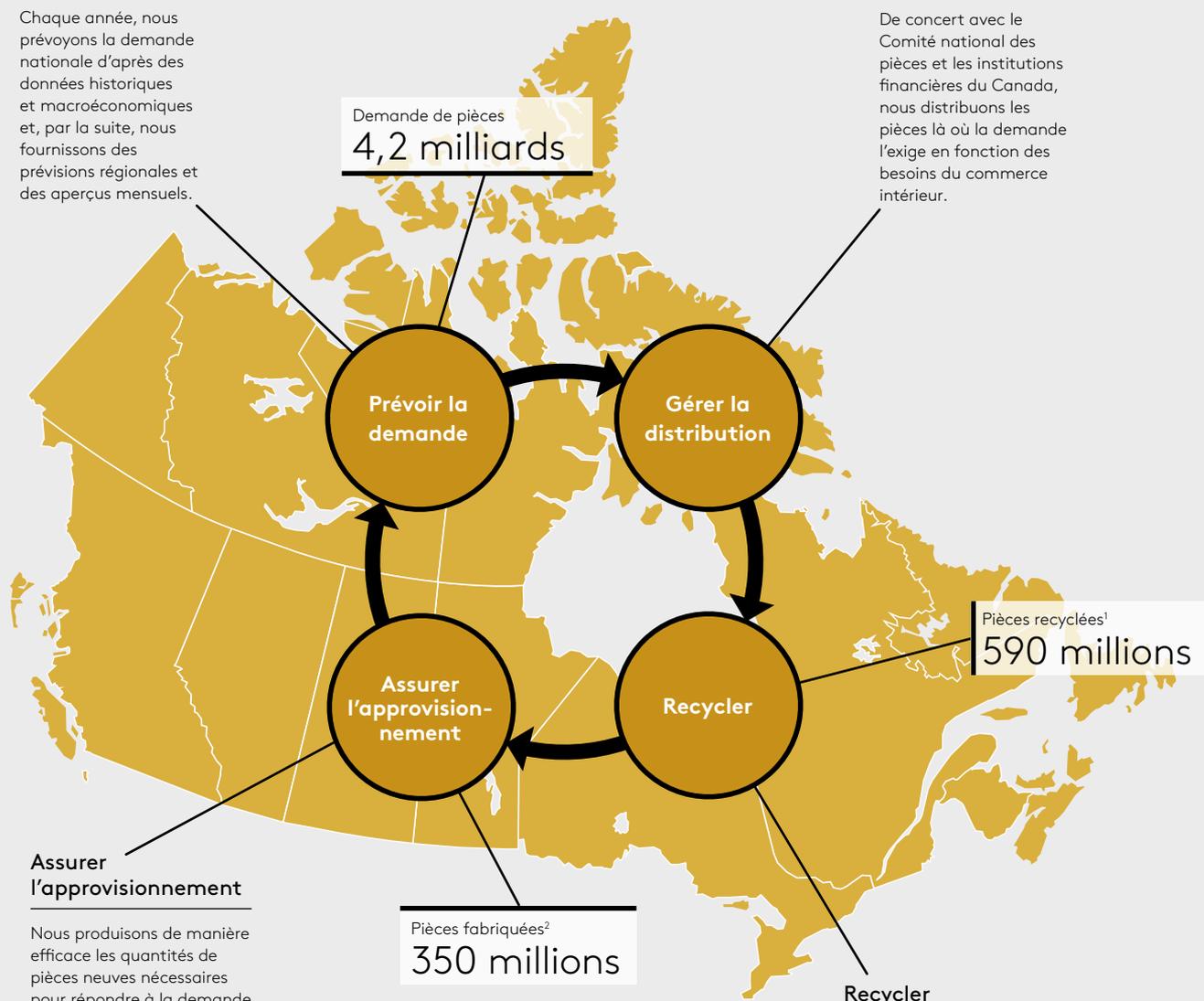
En gérant le système de monnayage du Canada, la Monnaie joue un rôle unique au monde. Elle est la seule qui supervise la fabrication, l'approvisionnement, la circulation et la redistribution des pièces en fonction des besoins nationaux, suivant un modèle intégré garant d'une grande efficacité.

Prévoir la demande

Chaque année, nous prévoyons la demande nationale d'après des données historiques et macroéconomiques et, par la suite, nous fournissons des prévisions régionales et des aperçus mensuels.

Gérer la distribution

De concert avec le Comité national des pièces et les institutions financières du Canada, nous distribuons les pièces là où la demande l'exige en fonction des besoins du commerce intérieur.



Assurer l'approvisionnement

Nous produisons de manière efficace les quantités de pièces neuves nécessaires pour répondre à la demande non comblée autrement.

Recycler

Avec la collaboration des entreprises de recyclage, nous recueillons et remettons en circulation les pièces recyclées dans les kiosques installés à travers le pays, ce qui réduit d'autant les besoins de fabrication.

1 Ne comprend pas les pièces de un cent, puisqu'elles ne sont pas remises en circulation.

2 Ne comprend pas les pièces produites pour récupérer des alliages ou approvisionner des pays étrangers.



Le programme à l'intention des marchands de produits d'investissement ADN (activation digitale non destructrice) comprend un accès exclusif à un site Web offrant des outils de marketing, des photos et des vidéos de produits de même que des préavis de lancement et de nouvelles sur les produits d'investissement. Les adhérents figurent aussi sur monnaie.ca en tant que marchands officiels de produits d'investissement ADN de la Monnaie royale canadienne, ce qui leur procure plus de visibilité auprès d'éventuels clients.

Excellence, fiabilité et relations-clients, voilà les clés de notre succès dans le marché des produits d'investissement.

S'IMPOSER DANS LE MARCHÉ

La Ligne commerciale des produits et services d'investissement a atteint des ventes records avec la Feuille d'érable en argent et un solide rendement de la Feuille d'érable en or. Cela témoigne de la force de notre réseau de marchands et de distributeurs et de la détermination de nos employés, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour répondre à une demande sans précédent.

Nos produits ciblant des créneaux de marché précis ont été en forte demande, preuve que nous excellons à créer des nouveautés d'attrait régional, comme OrAuGRAMME8^{MC}, un ensemble de huit pièces Feuille d'érable en or finement ciselées qui symbolisent la prospérité et qui ont été créées pour le marché asiatique (le chiffre « 8 » étant considéré comme le plus chanceux dans la tradition chinoise).

Se démarquer par l'innovation

Nous avons mené en 2015 une campagne intensive de recrutement de marchands disposés à se servir de notre technologie exclusive de lecture ADN (activation digitale non destructrice) des produits d'investissement pour faciliter l'authentification de nos pièces Feuille d'érable auprès de leurs clients. Les innovations en R-D comme celle-ci protègent l'intégrité des produits marqués du sceau de la Monnaie et renforcent nos relations dans le marché mondial. Nos services connexes – affinage et entreposage de métaux précieux et Reçus de transactions boursières – contribuent aussi à solidifier notre position de chef de file du marché, faisant ainsi de nous un fournisseur de confiance pour nos clients.



Forts du succès international de la série de pièces en argent fin Oiseaux de proie, nous avons lancé celle des Prédateurs, qui débute par une pièce de une once en argent consacrée au grizzli.



En guise de porte-bonheur, la Monnaie a lancé le produit OrAuGRAMME8^{MC}, un emballage spécial de huit pièces Feuille d'érable en or finement ciselées. L'ensemble comporte un numéro de série exclusif et une carte signée de l'essayeur en chef de la Monnaie attestant l'authenticité et le degré de pureté de chaque pièce.

Nous avons à cœur de créer des pièces et des articles de collection qui ravissent les clients.

ALIMENTER LA CROISSANCE

Nos clients sont ravis de nos produits et en achètent régulièrement. Afin de nourrir leur passion numismatique, nous avons lancé une application mobile gratuite grâce à laquelle ils peuvent gérer en toute sécurité leur collection particulière à partir de leur téléphone intelligent. Nous avons aussi revigoré notre programme du Club des Maîtres, en établissant des interactions plus fréquentes et un régime à paliers progressifs offrant récompenses, pièces en exclusivité et activités spéciales pour nos fidèles collectionneurs.

Collectionneurs en hausse

La clientèle des produits numismatiques a continué d'augmenter à vive allure, de 10 % en 2015, surtout grâce au site web monnaie.ca, qui demeure le canal de prédilection parmi tous ceux de notre système de ventes.

Des pièces conçues pour plaire

Les pièces numismatiques qui innovent au plan technologique ont été parmi les plus populaires de l'année. Ainsi, la photoluminescence multicolore des *Lucioles au clair de lune*, la pierre drusique des *Majestueuses feuilles d'érable* et la tortue en verre vénitien ont fait de nos pièces en argent des succès de vente instantanés.

Le nombre de pièces épuisées est passé à 72 et les revenus ont dépassé de 21 millions de dollars ceux de 2014.

Les mérites artistiques et techniques de la Monnaie ont été reconnus sur la scène internationale avec six sélections aux prix *Coin of the Year* décernés par Krause Publications, où la pièce en argent fin *À l'ombre d'un érable : Un air d'automne* a séduit avec ses tons d'orange et de jaune vifs faisant éclater la splendeur automnale de l'érable, si bien que le jury l'a choisie « meilleure pièce de type écu ».

Des Canadiens au tableau d'honneur

La Ligne commerciale des produits numismatiques contribue aussi grandement à rendre hommage au Canada et à ses citoyens. Il y a longtemps que la Monnaie souligne comme il se doit l'excellence canadienne, en produisant des médailles depuis les années 1930. En 2015, elle a été fière de fabriquer la série inaugurale de la Médaille polaire, une distinction honorifique officielle créée par la Couronne, qui fait maintenant partie du Régime canadien de distinctions honorifiques. La Médaille polaire célèbre l'héritage nordique du Canada et reconnaît celles et ceux qui rendent des services extraordinaires dans les régions polaires et le Nord du Canada.

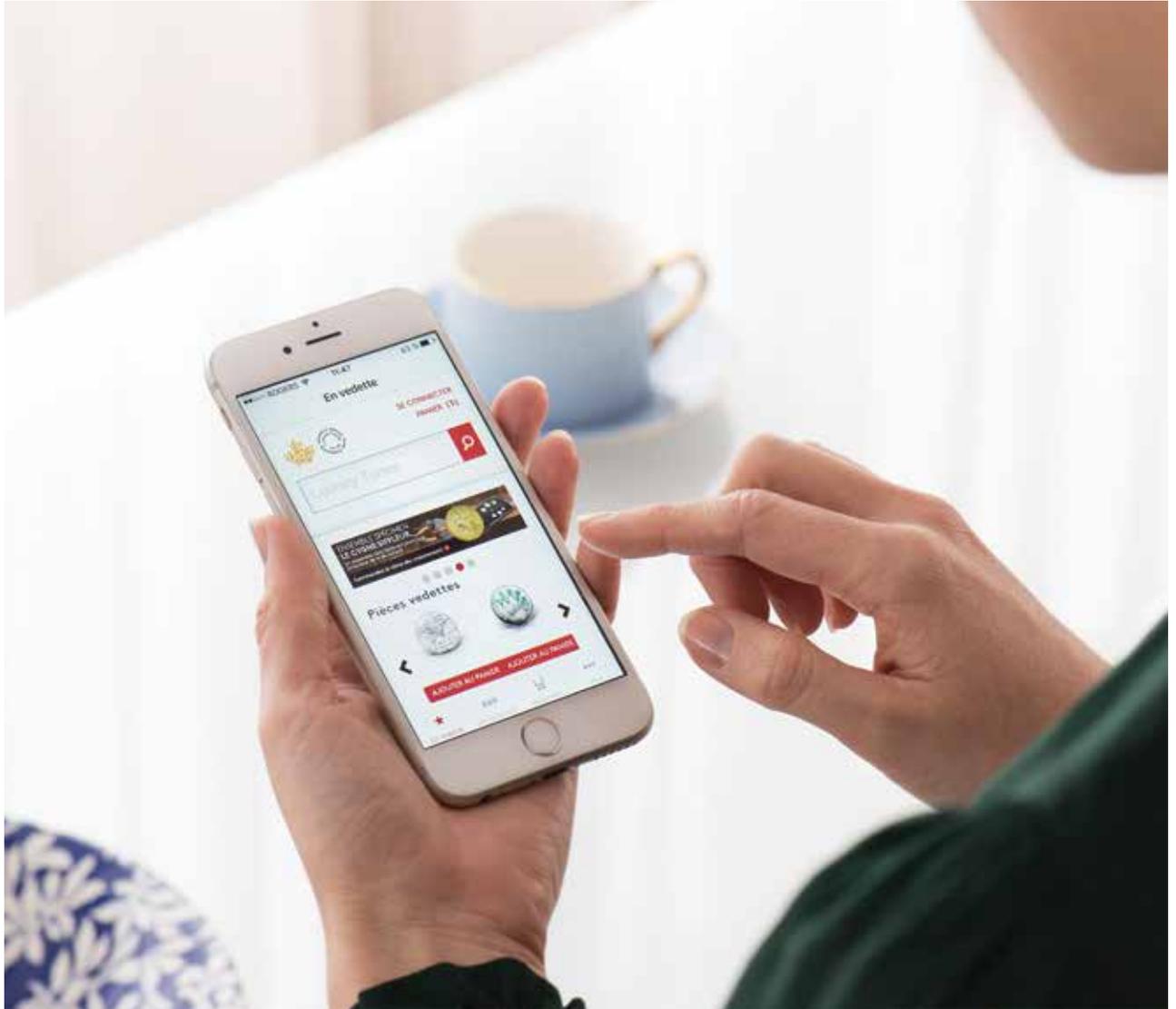


La pièce de 20 \$ en argent fin en forme de feuille d'érable présente un réseau complexe de veines profondes gravées avec minutie.



Sur la Médaille polaire figurent l'étoile du Nord et la goélette Saint-Roch de la Gendarmerie royale du Canada, avec deux membres d'équipage.

Photo : Sgt Ronald Duchesne, Rideau Hall © BSGG, 2015



La nouvelle application mobile de la Monnaie permet aux collectionneurs de recevoir des avis de nouvelles émissions et de suivre les ventes des pièces populaires. Offerte dans les deux langues officielles, elle avait été téléchargée plus de 24 000 fois à la fin de l'année.

Il importe d'avoir des priorités stratégiques claires, mais l'exécution dépend des employés.

MOBILISER LA MAIN-D'ŒUVRE

Nos employés nous l'ont dit : ils veulent que les priorités d'exploitation soient claires et précises, qu'on les équipe mieux pour atteindre les objectifs voulus et qu'on renforce la communication et la collaboration dans l'ensemble de l'entreprise. Leurs observations ont guidé notre action en 2015. Nous avons clarifié nos stratégies et nos priorités, et entrepris de transformer nos façons de collaborer pour atteindre le maximum d'efficacité.



Place au leadership

Il faut d'excellents dirigeants pour mobiliser une main-d'œuvre. C'est pour cette raison que la Monnaie a beaucoup investi dans la formation sur le leadership en 2015 et qu'elle continuera de mettre l'accent là-dessus à l'avenir.



Promouvoir le mieux-être des employés

Nos efforts de mobilisation des employés se sont doublés d'un volet de promotion du mieux-être. Nous avons formé un comité directeur de la santé mentale qui a engagé des experts du domaine pour commencer à initier nos premiers répondants et nos employés ayant des subalternes directs aux premiers soins en santé mentale. Nous croyons qu'il faut briser les préjugés et engager un franc dialogue à ce sujet pour aider les employés touchés à comprendre ce qui leur arrive et à demander de l'aide lorsqu'ils en ont besoin. Nous visons un milieu de travail offrant un soutien plus valorisant qui fera baisser le stress associé à la maladie mentale, des interventions plus rapides auprès des employés en crise, et un meilleur accès aux ressources et aux outils nécessaires.

RESPONSABILITÉ SOCIALE : POINTS SAILLANTS

La Monnaie accorde une grande place à la responsabilité sociale et en fait un enjeu stratégique constant. Voici les principales mesures qu'elle a prises en 2015 pour s'acquitter de ses engagements et de ses obligations de société canadienne et d'entreprise planétaire socialement responsable :



PRÉSERVATION DU MILIEU

Afin de gérer et de réduire au minimum les incidences environnementales de son exploitation, la Monnaie a :

- continué d'administrer le réseau de distribution et le programme de recyclage qui permet une remise en circulation efficace des pièces existantes et réduit d'autant la fabrication de pièces neuves pour répondre aux besoins du commerce intérieur;
- poursuivi son programme de récupération des alliages afin de recueillir les rebuts métalliques du monnayage et de les revendre dans le marché;
- traité ses eaux usées dans cinq systèmes (deux à Ottawa, trois à Winnipeg) qui utilisent des procédés physiques et chimiques pour retirer les acides et neutraliser les métaux lourds, et qui vérifient les niveaux de contaminants pour les garder en deçà des seuils réglementaires;
- commencé à mettre en place un système de gestion environnementale à Ottawa et à Winnipeg, système supervisé par le Comité de gestion environnementale.



EMPLOYÉS

Afin de protéger la santé de ses employés et d'assurer la sécurité des lieux de travail, la Monnaie a :

- institué une formation sur les premiers soins en santé mentale afin que tous les employés ayant des subalternes directs et les premiers répondants comme nos agents des Services de protection soient en mesure de reconnaître et de traiter les problèmes de santé mentale en milieu de travail;
- effectué une analyse des risques élevés de son exploitation et mis en œuvre différents programmes de santé et de sécurité;
- incité les employés et leurs proches à participer au deuxième marathon annuel de course, de marche et de vélo couvrant collectivement la distance entre les diverses monnaies du monde.



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Afin d'assurer l'intégrité de ses sources de métaux communs et précieux, la Monnaie a :

- continué d'appliquer son programme d'approvisionnement responsable en métaux, certifié par la London Bullion Market Association (LBMA);
- diversifié ses sources d'approvisionnement afin d'éviter que des restrictions de l'offre de matières premières ne nuisent à sa production;
- amélioré le système de gestion des fournisseurs afin de retenir des produits et des services de haute qualité.



COLLECTIVITÉ

Au chapitre de l'engagement communautaire, la Monnaie a :

- recueilli plus de 24 000 \$ pour la Fondation Rêves d'enfants avec son défi annuel « Les rescapés de l'île perdue », tenu à Ottawa et à Winnipeg;
- recueilli environ 60 000 \$ à Ottawa et à Winnipeg au profit de la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada, qui lui a décerné deux prix, ceux des plus hautes contributions et du plus grand nombre de leaders et d'amis.



CLIENTS ET PRODUITS

Au nom de la santé, de la sécurité, de la protection de l'environnement et du mieux-être des clients, la Monnaie a :

- perfectionné ses procédés de placage par diffusion de laiton et de bronze sans cyanure, nettement moins nocifs que ceux faisant appel au cyanure et au chlore pour dorer les pièces;
- ajouté une « foire aux questions » à chaque page de monnaie.ca consacrée aux produits afin que les clients puissent se renseigner directement auprès du service à la clientèle.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



J'ai eu l'honneur en 2015 d'être nommé président du Conseil d'administration de la Monnaie royale canadienne, une instance où je siégeais depuis huit ans. Entreprise de fabrication commerciale et de marketing, propriété de l'État, important employeur canadien... la Monnaie est à coup sûr une organisation complexe. Il nous incombe, au Conseil, de veiller à ce qu'elle connaisse du succès sur tous ces fronts.

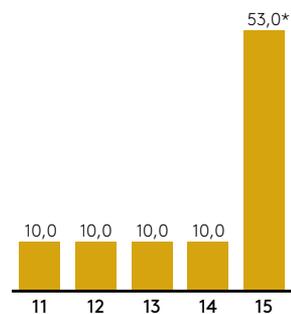
Il a été particulièrement valorisant d'y travailler durant la présente phase d'évolution. Nommée au début de l'année, la nouvelle présidente Sandra Hanington apportait avec elle un style de gestion neuf et l'expérience précieuse de ses années passées dans le milieu bancaire. Sa perspective a influencé profondément l'examen stratégique exhaustif entrepris en 2015.

Exercice extrêmement constructif de collaboration entre le Conseil et la haute direction, cet examen nous a permis de cerner clairement nos priorités, de réorganiser nos activités et de jeter les bases du nouveau Plan d'entreprise qui nous guidera jusqu'en 2020.

Nous avons conclu le protocole d'entente qui nous lie au gouvernement du Canada et opéré la transition vers un nouveau mode de fonctionnement conforme à notre mandat récemment modifié. D'une durée de trois ans, ce protocole tient compte des changements que le projet de loi C-43 apportait à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, en vertu desquels la Monnaie ne peut plus envisager de réaliser des bénéfices en fournissant des marchandises ou des services au gouvernement du Canada.

Je remercie Susan Dujmovic du leadership qu'elle a assuré jusqu'à ma nomination à la présidence du Conseil, et je souhaite la bienvenue à nos deux nouveaux membres, Carol Skelton et William C. Ross, qui arrivent chacun avec une somme d'expérience et ajoutent encore à la diversité de notre instance.

Dividendes versés/déclarés
(en millions de \$)



* y compris un dividende supplémentaire de 43 millions de dollars

En tant que représentant de l'actionnaire de la Monnaie, qui est le gouvernement du Canada, le Conseil d'administration entend assurer une solide gouvernance et travailler de concert avec la haute direction afin que la Monnaie demeure un chef de file mondial et une société d'État vigoureuse.

La Monnaie royale canadienne vient de vivre une année pleine de transformations et de réalisations. Il me tarde de la voir poursuivre avec entrain le travail déjà accompli et persévérer dans sa quête d'excellence en 2016 et au-delà.

Le président du Conseil,

Carman M. Joynt, FCPA, FCA, IAS.A

GOUVERNANCE

La Monnaie royale canadienne s'est dotée d'un solide cadre de gouvernance afin de maintenir son leadership dans l'industrie mondiale du monnayage, de préserver et de promouvoir sa vision et ses valeurs d'entreprise, et d'assurer sa viabilité à long terme comme société d'État fédérale.

Veiller à la bonne marche du commerce intérieur

Constituée en société en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, la Monnaie rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre des Finances. Elle est régie par cette loi, ainsi que par la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les autres lois et règlements applicables aux sociétés d'État fédérales. Son mandat principal est de produire et de distribuer les pièces de circulation nécessaires au commerce intérieur du Canada, avec un grand souci de sécurité, de qualité et de rentabilité.

Être une vitrine des valeurs canadiennes

La Monnaie adhère aux plus hautes normes de conduite commerciale dans la poursuite de sa vision, qui consiste à « être symbole d'excellence... grâce à nos activités axées sur le client, à nos employés talentueux et à la valeur que nous offrons au Canada et à sa population ». Son code de conduite et d'éthique règle la conduite de ses employés et énonce les valeurs principales – *honnêteté, respect, fierté et passion* – qui déterminent leur comportement et appuient la vision d'entreprise.

Assurer une gouvernance efficace

Le Conseil d'administration supervise la gestion de l'ensemble des activités de la Monnaie conformément aux lois et règlements qui s'y appliquent, en fonction de l'intérêt supérieur de la société et des intérêts à long terme du gouvernement du Canada, son unique actionnaire.

Conformément à ses responsabilités d'administration, le Conseil établit et approuve l'orientation stratégique de la Monnaie dans un plan d'entreprise quinquennal, et examine et approuve ses principales initiatives et stratégies. Il s'acquitte de son devoir de diligence raisonnable en évaluant les risques et les possibilités, en surveillant le rendement financier, en assurant l'intégrité des résultats financiers et en produisant des rapports au gouvernement du Canada dans les délais requis.

Durant presque toute l'année 2015 et en ce début de 2016, le Conseil comptait 11 administrateurs, dont le président de la Monnaie, en l'occurrence une présidente. Les administrateurs proviennent d'un peu partout au Canada, et quatre d'entre eux sont des femmes. Tous sont indépendants de la haute direction, à l'exception du président de la Monnaie. Le Conseil et ses comités tiennent des séances à huis clos, en présence et en l'absence de ce dernier.

Rester en contact avec la population et les employés

La Monnaie prend divers moyens pour promouvoir sa transparence, sa responsabilisation et son accessibilité. Elle convoque une assemblée publique annuelle et publie son Rapport annuel ainsi que les autres rapports déposés au Parlement. À intervalles périodiques, elle sollicite l'avis et la participation des consommateurs canadiens et d'autres intervenants par des sondages de clientèle, des groupes de discussion et d'autres enquêtes d'opinion sur différents sujets. Elle rencontre régulièrement des marchands et des distributeurs de produits de collection et d'investissement, et participe à des congrès et à des salons professionnels auxquels assistent ses propres clients, marchands et distributeurs.

La Monnaie a convoqué ses employés à leurs assemblées du printemps et de l'automne afin de les tenir informés de son rendement, et de saluer et de récompenser leur apport à sa réussite. Les cadres ont tenu des réunions avec leurs subalternes directs afin d'améliorer la communication et de stimuler leur mobilisation.

Réunions du Conseil, rémunération et remboursement des dépenses

Le Conseil a tenu neuf réunions en 2015. Trois comités permanents l'aident à s'acquitter de ses responsabilités : le Comité de vérification, le Comité de régie et des candidatures et le Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail. Ces comités se sont réunis 11 fois en tout.

Le président de la Monnaie reçoit un salaire annuel, tandis que le président du Conseil et les administrateurs touchent les honoraires annuels et les indemnités quotidiennes établis par le gouverneur en conseil en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ils se font rembourser toutes les dépenses raisonnables liées à leurs fonctions, dont les frais de déplacement, d'hébergement et de repas. En 2015, la Monnaie a reçu instruction d'harmoniser ses politiques concernant les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, les directives et les instruments connexes du Conseil du Trésor, dont elle appliquera intégralement les lignes directrices dès le début de 2016. Ces dépenses sont affichées chaque trimestre dans le site Web de la Monnaie.

Administrateur	Rémunération totale (honoraires annuels/ indemnités quotidiennes)	Présence aux réunions du Conseil ⁽⁵⁾	Présence aux réunions des comités ⁽⁵⁾
Carman Joynt ⁽¹⁾	45 165 \$	9/9	10/11
Sandra Hanington ⁽²⁾	s.o.	8/8	10/10
John Bell	16 385 \$	8/9	8/8
Claude Bennett	17 597 \$	9/9	8/8
Guy Dancosse	23 175 \$	8/9	3/3
Susan Dujmovic	18 407 \$	8/9	5/5
Ghislain Harvey	18 567 \$	7/9	2/3
Kirk MacRae	21 720 \$	8/9	3/3
William C. Ross ⁽³⁾	6 885 \$	5/5	1/1
Carol Skelton ⁽⁴⁾	11 199 \$	6/7	1/1
Bonnie Staples-Lyon	22 447 \$	9/9	7/8
Total	201 547 \$		

Notes :

(1) Nommé président du Conseil le 5 février 2015.

(2) Nommée présidente de la Monnaie le 11 février 2015.

(3) Nommé au Conseil le 1^{er} juillet 2015.

(4) Nommée au Conseil le 26 mars 2015.

(5) Nombre de réunions du Conseil et des comités auxquelles l'administrateur a assisté, par rapport au maximum possible.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Carman Joynt, FCPA, FCA, IAS.A
Président, Joynt Ventures Inc.
Ottawa (Ontario)
Président, Conseil d'administration



John Bell, FCPA, FCA, IAS.A
Président, Onbelay Capital Inc.
Cambridge (Ontario)



Claude Bennett
Retraité
Ottawa (Ontario)



Guy Dancosse, c.r., IAS.A
Lapointe Rosenstein Marchand
Melançon LLP
Montréal (Québec)
Président, Comité des ressources
humaines et de santé et
sécurité au travail



Susan Dujmovic, B.I.B.C., IAS.A
Chef de la conformité aux règlements
Services bancaires de détail et
Gestion de patrimoine
Banque HSBC Canada
Vancouver (Colombie-Britannique)
Vice-présidente, Conseil
d'administration
Présidente, Comité de vérification



Sandra Hanington, IAS.A
Présidente de la Monnaie



Ghislain Harvey, CIRC
Président et directeur général
Promotion Saguenay Inc.
Saguenay (Québec)



Kirk MacRae, IAS.A
Président, R.K.M. Investment Ltd.
Sydney (Nouvelle-Écosse)
Président, Comité de régie
et des candidatures



William C. Ross
Avocat-conseil
WeirFoulds LLP
Toronto (Ontario)



L'honorable Carol Skelton
Retraîtée
Harris (Saskatchewan)



Bonnie Staples-Lyon
Directrice des
communications stratégiques
ChangeMakers
Winnipeg (Manitoba)

RAPPORT DE GESTION

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En tant qu'entreprise tenue d'informer le public, la Monnaie royale canadienne applique les IFRS conformément aux exigences du Conseil des normes comptables du Canada.

Le présent rapport contient des énoncés prévisionnels sur la stratégie et les résultats financiers et opérationnels prévus de la Monnaie. Les énoncés prévisionnels sont fondés sur les hypothèses générales suivantes : l'approbation de son Plan d'entreprise 2016-2020 par le gouvernement du Canada et aucune modification à son mandat. Ses principaux risques et incertitudes sont décrits dans les sections de ce rapport portant sur les perspectives et les risques. Toutefois, certains risques et incertitudes sont, par définition, difficiles à prédire et indépendants de la volonté de la Monnaie. Ils incluent, sans s'y limiter, les conditions économiques, concurrentielles et financières ainsi que les conditions liées au change, aux métaux précieux, aux métaux de base, aux technologies et à la réglementation. Ces facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes formulées de façon explicite ou implicite dans les énoncés prévisionnels.

Profil d'entreprise

La Monnaie royale canadienne est l'établissement de monnayage national du Canada et elle a pour mandat principal de produire des pièces de circulation pour le compte du Canada, de gérer le réseau de distribution des pièces et de conseiller le gouvernement du Canada à ce sujet. Ses activités englobent la fabrication et la commercialisation de produits d'investissement et de produits d'affinage ainsi que la prestation de services connexes. Elle fabrique et commercialise également des pièces numismatiques et des médailles et fournit des services de monnayage à des pays étrangers. La Monnaie a été constituée en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*. Jusqu'en décembre 2014, année où cette loi a été modifiée, la Monnaie devait mener ses affaires « en vue de réaliser des bénéfices ». Depuis ces modifications, la Monnaie doit fournir des marchandises et des services au gouvernement du Canada sans réaliser de bénéfices.

Vision

Être symbole d'excellence... grâce à nos activités axées sur le client, à nos employés talentueux et à la valeur que nous offrons au Canada et à sa population.

Valeurs

Honnêteté, respect, passion et fierté.

Priorités du gouvernement canadien

En plus de remplir le mandat que la Loi lui a conféré, la Monnaie aide le gouvernement du Canada à réaliser ses priorités liées à l'économie, à la société canadienne, aux affaires internationales et à l'emploi.

Une économie robuste : Tout au long de 2015, la Monnaie a assuré un approvisionnement suffisant de pièces pour soutenir l'activité commerciale en tout temps et dans toutes les régions du pays. C'est par des partenariats fructueux en recyclage de pièces qu'elle s'est acquittée de cette obligation tout en réduisant le nombre de pièces neuves produites, ce qui en bout de ligne atténue son empreinte environnementale et ses coûts de fabrication.

Une culture et un patrimoine dynamiques : La Monnaie célèbre l'histoire, la culture et les valeurs du Canada en émettant des médailles et des pièces commémoratives et numismatiques qui s'inspirent de thèmes fascinants. Outre son programme de pièces commémoratives, la Monnaie a fabriqué les 12 495 médailles décernées aux athlètes qui se sont distingués durant les Jeux panaméricains et parapanaméricains de TORONTO 2015^{MC} ainsi que des distinctions honorifiques canadiennes remises par le gouverneur général du Canada pour rendre hommage aux Canadiens qui font preuve d'excellence, de courage ou d'un sens du devoir exceptionnel.

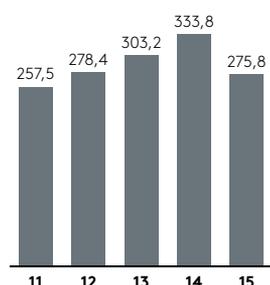
Un Canada prospère grâce au commerce international : La Monnaie est présente sur la scène internationale où elle détient d'imposantes parts du marché des produits d'investissement en or et en argent. Elle fabrique en outre des pièces de circulation et de collection ainsi que des flans, des médailles, des médaillons et des jetons pour bon nombre de pays.

La création d'emplois de grande qualité : La Monnaie compte plus de 1 200 employés dans ses installations d'Ottawa et de Winnipeg et contribue au maintien de milliers d'autres emplois au sein des centaines d'entreprises canadiennes qui lui fournissent des matières premières, des produits et des services, lesquels sont estimés à plus d'un milliard de dollars. Par ailleurs, elle commande chaque année à plus de 200 artistes canadiens des œuvres destinées à ses pièces de circulation ou de collection.

Rendement pour l'actionnaire

La Monnaie est une société d'État fédérale visée par règlement et est assujettie à l'impôt fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Dans les cinq dernières années, elle a versé 52,9 millions de dollars en impôts et a remis à son actionnaire, le gouvernement du Canada, 93,0 millions de dollars sous forme de dividendes.

Capitaux propres
(en millions de \$)



Retombées financières pour le Canada

(en millions de \$)	2011	2012	2013	2014	2015
Impôts sur le résultat payés	10,8	7,5	7,8	16,9	9,9
Dividendes versés	10,0	10,0	10,0	10,0	53,0
Remis à l'actionnaire	20,8	17,5	17,8	26,9	62,9

Indicateurs de rendement

Soucieuse d'atteindre ses objectifs, la Monnaie s'efforce d'accroître constamment sa rentabilité par une gestion prudente de ses finances et par des activités efficaces. Elle analyse son rendement au moyen de paramètres significatifs pour ses clients, ses partenaires commerciaux et ses employés, ce qui lui permet de suivre l'évolution de son rendement et de créer de la valeur.

Résultats et rendement financiers consolidés

(en millions de \$)	2015	2014	Variation en \$	Variation en %
Produit des activités ordinaires	2 974,1	2 443,4	530,7	21,7
Résultat avant dépréciation et impôts	65,0	56,1	8,9	15,9
Dépréciation	(65,5)	-	(65,5)	-
Résultat avant impôts	(0,5)	56,1	(56,6)	(100,9)
Résultat après impôts	(0,3)	41,3	(41,6)	(100,7)
Total de l'actif	438,8	491,1	(52,3)	(10,6)
Fonds de roulement	129,9	139,7	(9,8)	(7,0)
Rendement des capitaux propres avant dépréciation et impôts ¹	20,0 %	16,8 %	-	19,0
Rendement des capitaux propres avant impôts	(0,2 %)	16,8 %	-	(101,2)
Rendement de l'actif avant dépréciation et impôts ¹	14,8 %	11,4 %	-	29,8
Rendement de l'actif avant impôts	(0,1 %)	11,4 %	-	(100,9)

¹ Données calculées en fonction du résultat avant dépréciation et des capitaux propres et de l'actif avant dépréciation.

Faits nouveaux importants au sein de l'entreprise

L'exercice 2015 a surtout été caractérisé par la transition. Les modifications, en décembre 2014, de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* ont servi de fondement aux négociations d'un nouveau protocole d'entente avec le ministère des Finances qui a été conclu le 19 mars 2015. Ce protocole d'entente tient compte des exigences législatives en ce qui a trait à un modèle d'exploitation sans but lucratif pour le Programme de pièces de circulation canadiennes. Les lignes commerciales des produits et services de pièces de circulation (non canadiennes), des produits et services d'investissement et des produits numismatiques demeurent axées sur la réalisation de bénéfices.

Au cours de l'exercice, plusieurs nominations à des postes de haute direction ont eu lieu. Ainsi, Carman Joynt a été nommé président du Conseil d'administration et Sandra Hanington a été nommée présidente de la Monnaie (tous deux pour un mandat de cinq ans). Jennifer Camelon s'est jointe à la Monnaie en qualité de chef de la direction financière et de vice-présidente, Finances et Administration, et Simon Kamel a été nommé vice-président, Affaires générales et juridiques, et secrétaire de la Société. L'honorable Carol Skelton et William C. Ross ont été nommés administrateurs pour un mandat de quatre ans.

Le 16 juillet 2015, un décret a été délivré en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ordonnant à la Monnaie de se conformer aux lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor en matière de dépenses de voyages et d'accueil et de faire rapport sur leur mise en œuvre dans son plan d'entreprise. Avant que le décret ne soit délivré, la Monnaie avait apporté, en février et en mai 2015, d'importantes modifications à ses politiques concernant de telles dépenses afin d'harmoniser plusieurs dispositions principales avec ces lignes directrices, auxquelles elle se conformera à la fin février 2016.

En raison du nouveau modèle de fonctionnement associé à son mandat principal, la haute direction de la Monnaie a procédé, à l'été 2015, à un examen stratégique afin de cerner des sources de croissance rentable pour l'avenir. À la lumière de cet examen et des changements touchant ses lignes commerciales et ses marchés, la Monnaie a conclu qu'un examen de dépréciation s'imposait. Elle a effectué cet examen au troisième trimestre et elle a par la suite comptabilisé une charge de dépréciation. En octobre 2015, la Monnaie a réorganisé ses activités et remanié son effectif en fonction de sa nouvelle orientation stratégique.

Le 23 décembre 2015, la Monnaie a mené à terme la vente des actifs liés à Cybermonnaie^{MC}, suivant la prochaine étape naturelle de la mise en marché de la technologie dans le secteur privé.

Survols des résultats consolidés

Pour les 52 semaines de l'exercice 2015, le montant consolidé du produit a augmenté de 21,7 % pour atteindre 3,0 milliards de dollars, contre 2,4 milliards à l'exercice 2014. Cette hausse a résulté essentiellement d'une reprise de la demande pour les produits d'investissement dans la dernière moitié de l'exercice ainsi que de la faiblesse du dollar canadien, ce qui a accru de 26,3 % le produit de la Ligne commerciale des produits d'investissement, le faisant passer à 2,6 milliards de dollars en comparaison de 2,1 milliards en 2014. Le produit généré par les ventes de pièces numismatiques a affiché une hausse de 12,1 %, s'établissant à 198,7 millions de dollars en regard de 177,3 millions en 2014. Ces augmentations ont été contrebalancées par un recul de 9,4 % du produit tiré des pièces de circulation canadiennes en raison du nouveau protocole d'entente avec le gouvernement du Canada et par la baisse du produit de la Ligne commerciale des produits et solutions de pièces de circulation.

Les charges d'exploitation avant dépréciation ont augmenté de 1,3 % et se sont chiffrées à 142,9 millions de dollars contre 141,6 millions à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de marketing et ventes a été neutralisée par le recul des frais d'administration. Les frais de marketing et ventes se sont accrus à cause des charges de restructuration engagées durant l'exercice, et les frais d'administration ont diminué en raison d'une gestion prudente des coûts.

Après avoir procédé à un examen de dépréciation détaillé, il a été déterminé que, selon les projections, l'unité génératrice de trésorerie des pièces de circulation de la Monnaie (laquelle comprend le Programme de pièces de circulation canadiennes et les Produits et solutions de pièces de circulation) ne générerait pas de flux de trésorerie suffisants pour soutenir ses actifs et, par conséquent, la Monnaie a comptabilisé une charge de dépréciation hors trésorerie de 65,5 millions de dollars en 2015. Les renseignements détaillés sur la méthode et les principales hypothèses utilisées pour déterminer cette charge sont présentés à la note 13 afférente aux états financiers.

La perte de valeur a fait passer les charges d'exploitation à 208,4 millions de dollars contre 141,6 millions en 2014. La vente de Cybermonnaie^{MC} a quant à elle généré un produit de 5 millions de dollars, comme il est expliqué en détail à la note 26 afférente aux états financiers.

Le résultat avant dépréciation et impôts s'est accru de 15,9 %, passant à 65,0 millions de dollars, comparativement à 56,1 millions pour l'exercice 2014. Néanmoins, la perte de valeur de 65,5 millions de dollars a fait en sorte que le résultat consolidé avant impôts a abouti à une perte de 0,5 million de dollars en 2015. La perte après dépréciation et impôts s'est chiffrée à 0,3 million de dollars pour 2015, en regard d'un résultat après impôts de 41,3 millions pour 2014.

En 2015, le solde de trésorerie de la Monnaie a augmenté, passant de 104,2 millions de dollars à 140,8 millions. L'augmentation est attribuable au niveau élevé des flux de trésorerie générés par les activités, surtout par les lignes commerciales des produits d'investissement et des produits numismatiques, et à une gestion rigoureuse des dépenses en immobilisations. En outre, la direction a effectué un examen du cadre de dividende afin d'élaborer une méthode plus structurée d'établissement du dividende à verser au gouvernement du Canada dans l'avenir. Cet examen a donné lieu à la déclaration, au mois d'août, d'un dividende supplémentaire de 43,0 millions de dollars qui a été versé en décembre 2015 et qui s'est ajouté au dividende régulier de 10,0 millions versé en mars 2015.

Produit des activités ordinaires par programme et ligne commerciale

(en millions de \$)	2015	2014	Variation en \$	Variation en %
Programme de pièces de circulation canadiennes	94,3	104,1	(9,8)	(9,4)
Produits et solutions de pièces de circulation	67,3	92,6	(25,3)	(27,3)
Produits et services d'investissement	2 613,8	2 069,4	544,4	26,3
Produits numismatiques	198,7	177,3	21,4	12,1

Programme de pièces de circulation canadiennes

La Monnaie a pour mandat principal de gérer le réseau de pièces de circulation canadiennes et elle y parvient grâce à un réseau de distribution de pièces et à un système de gestion des stocks qui se démarquent à l'échelle mondiale de même qu'à son usine de production, de placage et de frappe à grande échelle à la fine pointe de la technologie à Winnipeg. La Monnaie a également pour responsabilité de préserver l'intégrité des pièces canadiennes par la recherche, le développement et l'application de caractéristiques de sécurité toujours plus avancées.

Explication des résultats

Il incombe à la Monnaie de gérer un réseau de distribution de pièces de circulation canadiennes efficient et rentable. Elle y parvient en utilisant des techniques de prévision avancées ainsi que des méthodes de fabrication et de gestion des stocks de classe mondiale ainsi qu'en offrant des services de traitement et de recyclage des pièces efficients. Grâce à des partenariats fructueux avec les institutions financières canadiennes, des entreprises de transport blindé et d'autres intervenants clés, la Monnaie s'assure qu'il n'y a jamais de pénurie de pièces.

La demande globale de pièces de circulation canadiennes a diminué, passant de 4,4 milliards de pièces en 2014 à 4,2 milliards en 2015. Bien que la demande tende à baisser légèrement, elle est demeurée relativement stable, ayant atteint entre 4,2 milliards et 4,6 milliards de pièces au cours des cinq dernières années. La demande est comblée au moyen de trois grandes sources d'approvisionnement; elle peut varier d'une région à l'autre du pays et d'une période à l'autre de l'année. Ces trois grandes sources sont les suivantes :

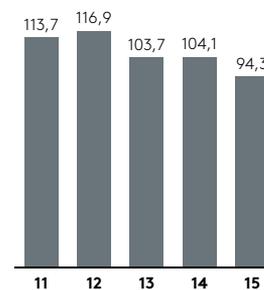
- Les stocks détenus par les grandes institutions financières partout au pays, qui ont compté pour environ 75 % de l'approvisionnement en pièces en 2015, soit une source qui est demeurée relativement stable en pourcentage de l'approvisionnement global comparativement à l'exercice précédent.
- Grâce aux quelque 1 000 kiosques de recyclage situés partout au Canada, les volumes de pièces recyclées ont augmenté de plus de 50 % au cours des cinq dernières années pour s'établir à 590 millions de pièces en 2015. Cette source compte pour près de 15 % de l'approvisionnement.
- En 2015, les volumes d'approvisionnement en pièces neuves n'ont pratiquement pas varié, s'établissant à 392 millions de pièces, comparativement à 389 millions à l'exercice précédent, comptant pour les 10 % restants de l'approvisionnement.

La Monnaie gère les stocks de façon proactive en tenant compte des variations de la demande, des dépôts auprès des institutions financières et des volumes de pièces recyclées afin de s'assurer que la demande pour les pièces est comblée tout au long de l'année tout en maintenant les stocks à un niveau minimal. Elle s'emploie également à optimiser les activités de logistique dans le but de réduire les coûts globaux de distribution et d'entreposage pour le gouvernement du Canada.

La Monnaie prévoyait retirer du marché six milliards de pièces de un cent dans les trois ans suivant l'élimination graduelle de cette pièce en février 2013. Au 31 décembre 2015, 5,7 milliards d'entre elles avaient été récupérées. Les rebuts de métaux en ont été extraits et les recettes remises au gouvernement du Canada.

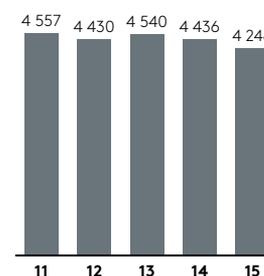
Une gestion efficace du réseau de monnayage va également de pair avec la promotion de l'histoire, de la culture et des valeurs du Canada. Ainsi, en 2015, 35 millions de pièces commémoratives ont été émises, y compris 6,25 millions de pièces ornées du coquelicot et 6,25 millions de pièces ornées du drapeau qui ont été colorées au moyen de la tampographie à grande vitesse.

Produit des pièces de circulation canadiennes
(en millions de \$)

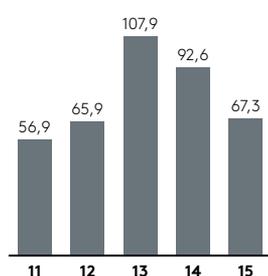


Note : Exclusion faite du PRA

Demande annuelle de pièces de circulation canadiennes, exclusion faite des pièces de un cent
(en millions d'unités)



Produit de la Ligne commerciale des produits et solutions de pièces de circulation
(en millions de \$)



Produits et solutions de pièces de circulation

La Ligne commerciale des produits et solutions de pièces de circulation comprend la fabrication de pièces finies, de flans et de jetons destinés à des clients du monde entier, dont des banques centrales, des établissements de monnayage, des autorités monétaires et des ministères des Finances. Ces contrats permettent à la Monnaie de tirer parti de son infrastructure et de son savoir-faire de premier plan à son usine de Winnipeg. Au pays, ces activités englobent le Programme de récupération des alliages en vertu duquel les plus vieilles pièces sont retirées du marché et remplacées par des pièces en acier plaqué multicouche, lesquelles sont plus durables et plus sûres. Ce remplacement systématique des vieilles pièces en alliage massif assure également l'uniformité des pièces utilisées dans le marché, ce qui facilite les transactions automatisées d'acceptation de la monnaie.

Explication des résultats

Le produit de la Ligne commerciale s'élevait à 67,3 millions de dollars pour l'exercice 2015, contre 92,6 millions à l'exercice précédent. Le produit généré par les ventes à l'étranger a baissé de 38,6 %, passant à 44,7 millions de dollars en regard de 72,8 millions en 2014, ce qui s'explique principalement par le fait qu'un important contrat pluriannuel a pris fin au début de 2015, lequel avait compté pour 28 millions de dollars en 2014. La fin de ce contrat ainsi que des retards en ce qui a trait à la présentation de plusieurs appels d'offres de premier ordre expliquent le recul du produit au cours de l'exercice. La baisse des ventes de pièces de circulation étrangères a été compensée par la hausse du produit tiré du Programme de récupération des alliages, lequel est passé à 22,6 millions de dollars en 2015 contre 19,8 millions en 2014.

Les ventes de pièces de circulation étrangères de 2015 ont eu lieu aux termes de contrats pluriannuels ainsi que de contrats conclus en 2014 et en 2015. La Monnaie a décroché plusieurs contrats en 2015 afin de fournir de grandes quantités de flans aux Philippines, contrats dont l'un demeure en vigueur en 2016, et elle a conclu de nouveaux contrats de fabrication pour la Jamaïque et l'Indonésie. Tirant pleinement parti des vastes moyens dont elle dispose à Winnipeg, la Monnaie a produit des pièces en laiton SM&RT (technologies alliant sécurité, modernité et résistance) pour le Botswana.

La Monnaie a obtenu d'autres contrats de fabrication de pièces de circulation colorées à la suite du lancement réussi de la pièce de circulation colorée de 50 cents de la Nouvelle-Zélande commémorant le 100^e anniversaire de l'ANZAC, pièce fabriquée au moyen d'une technologie exclusive de la Monnaie. De plus, elle a fourni à la Banque centrale des Caraïbes orientales des pièces de 1 \$ destinées aux huit économies insulaires que la Banque dessert et elle a signé un contrat avec le Panama afin de commémorer le 100^e anniversaire du canal de Panama.

Le produit tiré du Programme de récupération des alliages a augmenté de 14,1 %, passant de 19,8 millions de dollars en 2014 à 22,6 millions en 2015. Malgré la faiblesse des cours du nickel, le produit s'est amélioré grâce à un taux de change favorable, à l'accroissement du volume de nickel récupéré et aux couvertures avantageuses sur le nickel. En 2015, la Monnaie a récupéré et vendu 757 tonnes métriques de nickel, contre 668 à l'exercice précédent. La hausse du volume attribuable à la récupération de pièces de un dollar en métal massif a été contrebalancée par la baisse du volume lié à d'autres valeurs nominales.

Produits et services d'investissement

La Monnaie propose à sa clientèle des produits et services d'investissement de premier plan sous forme de pièces et de lingots en métaux précieux auxquels s'ajoutent des services intégrés complémentaires qui comprennent l'affinage, l'entreposage et les Reçus de transactions boursières (RTB). Parmi ses produits, citons la série de pièces Feuille d'érable qui se décline en or, en argent, en palladium et en platine. Elle offre également d'autres produits et services de métaux précieux à des fins d'investissement et de fabrication. Grâce à sa position de chef de file sur le marché de même qu'à la qualité et à la sûreté inégalées de ses pièces d'investissement, la Monnaie est bien placée pour conquérir une grande part de toute augmentation de la demande tout en maintenant ses volumes lorsque les marchés s'affaiblissent. Les Reçus de transactions boursières des Réserves d'or et d'argent canadiennes qui sont cotés à la Bourse de Toronto permettent aux épargnants et aux investisseurs institutionnels d'avoir accès aux métaux précieux entreposés par la Monnaie, entreposage qui de surcroît aide celle-ci à réduire ses coûts de location de métaux précieux.

Explication des résultats

Le produit de la Ligne commerciale des produits et services d'investissement a augmenté de 26,3 %, passant à 2,6 milliards de dollars, contre 2,1 milliards en 2014, la demande mondiale s'étant raffermie en raison de l'instabilité du climat géopolitique et des marchés financiers dans la seconde moitié de 2015. De plus, les ventes de nouvelles pièces d'investissement ont été excellentes et l'activité sur le marché secondaire a été limitée, la plupart des investisseurs ayant conservé ou accru leur stock de pièces d'investissement.

Les ventes de pièces en or ont augmenté, passant de 707,0 milliers d'onces en 2014 à 953,0 milliers en 2015, en hausse de 34,8 %, puisque le cours moyen s'est replié de 8,4 % pour s'établir à 1 160,06 \$ US l'once, contre 1 266,40 \$ US l'once en 2014. Quant aux pièces en argent, leurs ventes ont progressé de 17,9 % et ont atteint 34,3 millions d'onces, comparativement à 29,1 millions d'onces en 2014, ce qui représente un record pour une troisième année d'affilée. Le cours moyen de l'argent s'est affaibli de 17,9 %, passant à 15,68 \$ US l'once, contre 19,1 \$ US l'once en 2014. Bien que les marchés de l'argent et de l'or aient toujours été en étroite corrélation, de nombreux investisseurs ont délaissé l'or comme véhicule d'investissement pour se tourner vers l'argent puisqu'il est plus abordable et que la demande industrielle en fait une valeur sûre.

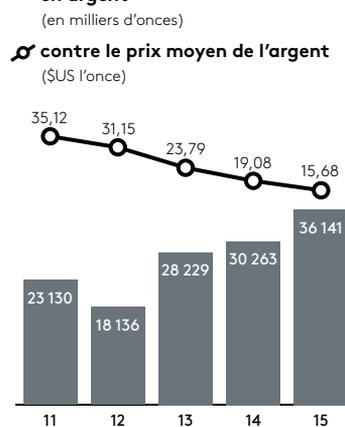
La Monnaie est l'un des grands fournisseurs mondiaux de pièces d'investissement en or et en argent, une position qu'elle maintient grâce à sa crédibilité en tant que société d'État canadienne et à la sûreté de plus en plus avancée de ses pièces. En 2015, lors de la World's Fair of Money que l'American Numismatic Association a tenue à Chicago, la Monnaie a lancé l'application commerciale tant attendue de sa technologie ADN pour produits d'investissement qui permet l'authentification des pièces Feuille d'érable au moyen d'un lecteur.

L'entreposage, l'affinage et les Reçus de transactions boursières constituent le fondement même de l'intégration verticale de la Monnaie au chapitre des métaux précieux. Ces activités fournissent un appui considérable aux lignes commerciales des produits d'investissement et des produits numismatiques, leur capacité en ce qui a trait aux métaux précieux et à la production pouvant servir à tirer parti des hausses de la demande. En 2015, ce fut un atout particulièrement important puisqu'il a permis à la Monnaie de conserver sa part dominante du marché des produits d'investissement et d'enregistrer des volumes records de produits d'investissement et de collection. Le volume des métaux précieux externes affinés et entreposés pour le compte de clients a légèrement reculé et le nombre de rachats de Reçus de transactions boursières (Or et Argent) a été négligeable.

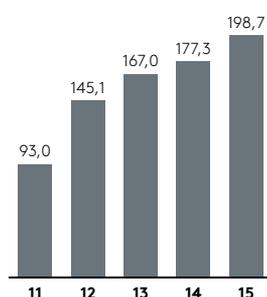
Ventes de produits d'investissement en or



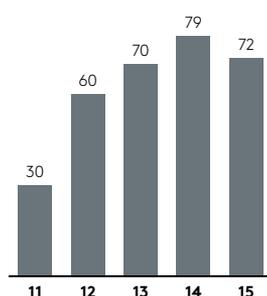
Ventes de produits d'investissement en argent



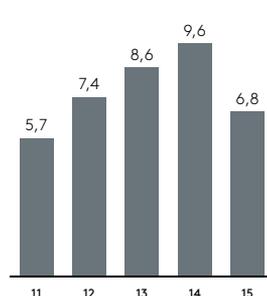
Produit des pièces numismatiques
(en millions de \$)



Pièces entièrement écoulees
(nombre de pièces)



Dépenses en R-D (exclusion faite des crédits de RS-DE)
(en millions de \$)



Produits numismatiques

La Ligne commerciale des produits numismatiques englobe la création de médailles et de pièces de collection et la vente de ces produits à des clients du Canada et d'ailleurs dans le monde. Grâce à ses motifs de classe mondiale, la Monnaie occupe une position de chef de file mondial dans l'art et la science du monnayage qui est régulièrement reconnue par de prestigieux prix internationaux en grande partie grâce à l'emploi de procédés technologiques d'avant-garde, tels les hologrammes, le placage sélectif et la coloration distinctive, procédés que la Monnaie utilise pour créer des produits attrayants et originaux. Le site monnaie.ca se classe toujours parmi les destinations favorites pour les achats de pièces numismatiques en ligne au Canada et ailleurs dans le monde, ce qui est directement attribuable aux efforts que la Monnaie a déployés pour accroître la consultation du site, optimiser l'expérience client et mettre au point des façons nouvelles et interactives par lesquelles les clients peuvent faire leurs achats auprès de la Monnaie.

Explication des résultats

Le produit de la Ligne commerciale des produits numismatiques a augmenté de 12,1 %, passant à 198,7 millions de dollars en regard de 177,3 millions en 2014, ce qui correspond à un quatrième record consécutif dans l'histoire de la Monnaie. Au cours de l'exercice, la Monnaie a lancé 243 pièces numismatiques, dont 72 étaient épuisées à la fin de l'année.

En raison de la demande croissante pour les produits numismatiques en or spécialement conçus, le nombre d'onces d'or vendues par la Monnaie a augmenté de 28,9 % en 2015 par rapport à 2014. En ce qui a trait aux produits numismatiques en argent, le nombre d'onces d'argent vendues par la Monnaie s'est accru de 13,1 % en 2015 comparativement à 2014.

La facture impeccable et la qualité inégalée des produits de la Monnaie font le succès de l'entreprise. Elle a notamment émis en 2015 une pièce inédite en argent fin et en forme de feuille d'érable – une première mondiale. Entre autres pièces remarquables, citons celles ornées des personnages des LOONEY TUNES^{MC}, les pièces commémoratives de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, Canada 2015^{MC} et des Jeux panaméricains et parapanaméricains de TORONTO 2015^{MC}, une nouvelle série de pièces de collection mettant en vedette les célèbres couvertures de SUPERMAN^{MC} et deux pièces soulignant le 100^e anniversaire du célèbre poème *In Flanders Fields (Au champ d'honneur)* de John McCrae.

À l'appui des lignes commerciales

Recherche-développement

L'engagement soutenu de la Monnaie en R-D est un élément clé de son programme de pièces de circulation national qui est l'un des meilleurs du monde et, par cet engagement, elle s'assure de pouvoir différencier ses produits dans l'ensemble de ses lignes commerciales depuis plusieurs années. En 2015, le budget de R-D a été ramené à 6,8 millions de dollars, comparativement à 9,6 millions en 2014 alors que la Monnaie procédait à l'harmonisation des activités de R-D avec la nouvelle stratégie de l'entreprise.

En 2015, la priorité a notamment été accordée aux caractéristiques que recherchent les clients, telle la sécurité, ce qui comprend le perfectionnement de la technologie ADN, ainsi qu'aux nouvelles technologies, l'objectif étant de créer des pièces de circulation et de collection distinctives et susceptibles de plaire tant aux Canadiens qu'aux clients internationaux.

Dans le but de renforcer ses capacités internes, la Monnaie continue de travailler en collaboration avec des universités de partout dans le monde, dont l'Université d'Ottawa et l'Université du Manitoba, afin d'accéder aux plus récentes études.

Ressources humaines

La Monnaie doit compter sur une main-d'œuvre engagée, bien formée et souple qui partage sa vision pour assurer la pérennité d'une entreprise diversifiée comme la sienne. De plus, les employés de la Monnaie participent aux bénéfices grâce au régime bonifié d'incitatifs de productivité prévu dans les conventions collectives.

Pour veiller à ce que son personnel soit aussi efficace et motivé que possible, la Monnaie a haussé à 3,6 millions de dollars ses dépenses en formation, contre 3,1 millions en 2014, hausse qui a résulté entre autres de l'étendue de son programme de formation sur le leadership qu'elle a mis en place.

La convention collective avec l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) a expiré le 31 décembre 2013, et les négociations d'une convention applicable au personnel d'Ottawa et de Winnipeg se sont conclues de façon satisfaisante en janvier 2016 se soldant par la signature d'une nouvelle convention de quatre ans. Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective avec le Syndicat uni du transport qui a expiré à la fin de 2014 ainsi que de la conclusion d'une première convention avec une section locale distincte de l'AFPC applicable aux agents des Services de protection en poste à Winnipeg se poursuivent.

Le nombre d'employés permanents et temporaires a diminué, passant de 1 262 employés à la fin de 2014 à 1 202 employés à la fin de 2015. En 2015, les salaires versés par la Monnaie ont légèrement augmenté pour atteindre 96 millions de dollars, contre 95 millions en 2014.

Santé et sécurité au travail

La Monnaie garantit à ses employés un milieu de travail sécuritaire et productif et elle a mis en place un programme exhaustif à cet effet. En 2015, la Monnaie a mis l'accent sur la formation de son personnel dans le cadre du programme Milieu de travail respectueux et des programmes de formation liés aux premiers soins en santé mentale et à l'ergonomie. À Winnipeg, il y a eu six accidents entraînant des arrêts de travail, pour un taux de fréquence des blessures de 2,65 en 2015, contre 3,99 en 2014, et le taux de gravité a été ramené à 26,28, en regard de 30,67. À Ottawa, cinq accidents se sont produits et se sont soldés par un taux de fréquence des blessures entraînant des arrêts de travail de 1,24 en 2015, contre 1,23 en 2014, alors que le taux de gravité a diminué pour s'établir à 1,98 contre 25,04. Les blessures les plus courantes (40 %) ont été de nature ergonomique.

Environnement

En 2015, la Monnaie a entrepris plusieurs mesures importantes visant à améliorer ses activités sur le plan environnemental :

- Elle s'est dotée d'un système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001:2004 et a formé un comité chargé d'en superviser la mise en œuvre.
- Elle a élaboré un plan pour suivre, gérer et quantifier les matières consommables d'origine administrative et industrielle et ses flux de déchets.
- Elle s'est conformée à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)* en utilisant sa procédure d'Évaluation des répercussions sur la santé, la sécurité, la protection et l'environnement pour se conformer aux exigences des articles 67 à 69 de cette loi. Tous les projets évalués en 2015 par la Monnaie en vertu de cette loi ont été jugés peu susceptibles d'entraîner des effets négatifs majeurs pour l'environnement.

En 2015, la Monnaie a dénombré onze incidents environnementaux mineurs à signaler, dont six ont eu lieu à Ottawa, et les cinq autres, à Winnipeg. En 2014, quatorze incidents peu importants s'étaient produits, soit neuf à Ottawa et les autres à Winnipeg. Ces résultats indiquent une baisse des incidents à signaler.

Marketing et Communications

La Division du marketing et des communications a, en 2015, axé ses efforts sur l'analyse de la base de données sur la clientèle numismatique de la Monnaie afin de mieux comprendre son cycle de vie, soit les étapes d'acquisition, de conversion et de fidélisation, ainsi que les habitudes d'achat de ses divers segments de clientèle et collectionneurs privés. Connaissant mieux sa clientèle, elle a actualisé le Club des Maîtres, programme visant à fidéliser et à élargir sa clientèle la plus loyale, et a commencé à reformuler son programme de pièces vendues à leur valeur nominale afin d'améliorer les taux de conversion.



Pièce de 25 cents en or pur et pièce de 200 \$ en or pur 2015 – Diwali : La fête des lumières

Diwali, cérémonie du Nouvel An en Inde, aussi appelée « fête des lumières », est célébrée chaque année dans diverses collectivités partout au Canada. La Monnaie est fière d'avoir souligné cette fête pour la première fois en 2015 en émettant deux pièces réalisées de main de maître et rehaussées de finis multiples.

Chargée de traduire l'expérience client dans des campagnes de publicité et de marketing direct qui stimulent les ventes, la Division s'est aussi adressée au grand public par l'entremise des médias sociaux. À la fin de 2015, elle avait propulsé à plus de 75 000 le nombre de mentions « j'aime » sur sa page Facebook, contre 53 000 à la fin de 2014, tout en cultivant sa présence sur Pinterest, Twitter et le Web. Les médias sociaux font désormais partie intégrante des campagnes de marketing, où sont repris les messages véhiculés par d'autres modes de communication.

Le lancement commercial de la technologie ADN a élargi la portée des activités de marketing de la Monnaie en proposant aux marchands de produits d'investissement des outils les aidant à commercialiser les pièces d'investissement auprès des investisseurs.

Exploitation

Les activités de fabrication de la Monnaie sont très diversifiées et complexes. Elles sont menées aux deux installations principales : l'usine de fabrication à grande vitesse de Winnipeg où sont produites des milliards de pièces de circulation chaque année et l'usine d'Ottawa qui fabrique des pièces et des médailles en métaux précieux reconnues à l'échelle mondiale qui sont destinées aux collectionneurs et aux investisseurs.

En raison de l'augmentation des ventes des lignes commerciales des produits numismatiques et des produits d'investissement et pour s'adapter à l'évolution du marché des pièces de circulation étrangères, la Monnaie a investi dans la modernisation de son équipement et de ses procédés actuels. En outre, la Monnaie ne cesse d'améliorer ses processus en intégrant des concepts et des procédés lui permettant de satisfaire aux exigences des clients et de réduire l'ensemble des coûts. En appliquant les principes de l'entreprise allégée (*Lean*), la Monnaie équilibre la capacité et la demande et réduit au minimum le gaspillage. La productivité, la santé et sécurité, la qualité et la formation sont au cœur même des activités de la Monnaie.

En 2015, la Monnaie a produit un nombre record de pièces Feuille d'érable de une once, soit 18,1 % de plus qu'à l'exercice précédent. La production des produits Feuille d'érable en or a augmenté de 26,7 % depuis 2014. En 2015, l'usine d'Ottawa a expédié plus d'un million de commandes de produits numismatiques, éclipant le record de 950 000 commandes qui avait été atteint à l'exercice précédent.

En ce qui a trait à la Ligne commerciale des produits et solutions de pièces de circulation, la Monnaie a fabriqué les toutes premières pièces de circulation canadiennes colorées par tampographie, qui commémorent le 50^e anniversaire du drapeau canadien et le jour du Souvenir. Elle a également mis en œuvre le procédé de fabrication en cellules dans le but de réduire les coûts de fabrication des pièces de circulation canadiennes et d'être en meilleure posture pour décrocher des contrats internationaux de fabrication de pièces pour des banques centrales à travers le monde.

Chaîne d’approvisionnement et approvisionnement

L’année 2015 a marqué un point tournant en ce qui a trait à la chaîne d’approvisionnement de la Monnaie. Après plusieurs années de croissance, la Monnaie a regroupé ses fonctions liées à la chaîne d’approvisionnement et à l’approvisionnement, lesquelles étaient auparavant réparties dans l’ensemble de l’organisation. Par suite de ce regroupement, les achats de biens et de services similaires seront dorénavant regroupés dans le but d’accroître la valeur obtenue, de réaliser des économies de coûts et d’augmenter l’efficacité de la chaîne d’approvisionnement dans des secteurs clés tels que l’approvisionnement en métaux, la logistique, l’impression ainsi que l’emballage et les fournitures liés aux produits numismatiques.

Dans le cadre de son engagement visant à améliorer la gouvernance sur le plan de l’approvisionnement, un certain nombre des recommandations ont été adoptées en 2015 qui avaient été formulées par le Bureau du vérificateur général dans son rapport d’examen spécial portant sur l’approvisionnement.

Technologie de l’information

La Monnaie a continué d’investir dans ses applications et ses systèmes informatiques, lesquels sont, et continueront d’être, des éléments clés de l’expérience client et des processus internes d’amélioration de l’efficacité. Les principales mesures ont englobé le soutien au déploiement de la technologie ADN pour produits d’investissement et le dessaisissement des actifs liés à Cybermonnaie^{MC} ainsi que les améliorations apportées à son système PRE.

Liquidités et ressources en capital

(en millions de \$)	En date du		Variation en \$	Variation en %
	31 déc. 2015	31 déc. 2014		
Trésorerie	140,8	104,2	36,6	35,1
Stocks	78,6	89,0	(10,4)	(11,7)
Fonds de roulement	129,9	139,7	(9,8)	(7,0)
Immobilisations	188,0	259,3	(71,3)	(27,5)
Total de l’actif	438,8	491,1	(52,3)	(10,6)

La trésorerie a augmenté pour s’établir à 140,8 millions de dollars au 31 décembre 2015, comparativement à 104,2 millions au 31 décembre 2014, ce qui s’explique essentiellement par les excellents résultats opérationnels. Les stocks ont diminué pour atteindre 78,6 millions de dollars, en comparaison de 89,0 millions au 31 décembre 2014, en raison surtout des fortes ventes de produits d’investissement et de collection au cours du quatrième trimestre de 2015.

Le fonds de roulement a diminué et s’est établi à 129,9 millions de dollars au 31 décembre 2015, en regard de 139,7 millions au 31 décembre 2014. Cette diminution est attribuable à la baisse du solde des stocks et des débiteurs à la clôture de l’exercice.

La charge de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles a réduit de 10,6 % le total de l’actif consolidé, lequel était de 438,8 millions de dollars au 31 décembre 2015, contre 491,1 millions au 31 décembre 2014. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 13 afférente aux états financiers.

La Monnaie a entrepris l’exercice avec 42,0 millions de dollars d’emprunts à long terme et un ratio d’endettement de 1:8. En 2015, des remboursements de 7,5 millions de dollars ont ramené le solde de ces emprunts à 34,5 millions de dollars et maintenu le ratio



Pièce de 30 \$ en argent fin 2015
Lucioles au clair de lune

Des produits numismatiques remarquables ont été émis en 2015, notamment la pièce photoluminescente de deux onces en argent fin, Lucioles au clair de lune, et la pièce de un kilogramme en or. La richesse d’un symbole, dont le revers comporte un hologramme sur une surface gravée.

d'endettement à 1:8. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 15 afférente aux états financiers.

La Monnaie a déclaré au gouvernement du Canada un dividende annuel de 10,0 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2015. La Monnaie a également versé un dividende supplémentaire de 43,0 millions de dollars à la fin de l'exercice.

Dépenses en immobilisations

Différents facteurs déterminent les projets d'immobilisations, comme la croissance prévue des activités commerciales, la mise au point de nouveaux produits et technologies et les exigences connexes de production, le soutien et la modernisation informatique et le rendement du capital engagé. D'autres se rapportent moins à la croissance, mais sont tout aussi essentiels, tels le remplacement du vieil équipement, le soutien lié aux immeubles et au matériel, les remises à neuf et les investissements dans la santé et la sécurité.

En 2015, les dépenses en immobilisations se sont chiffrées à 17,4 millions de dollars, en baisse de 31,5 % par rapport à celles de 25,4 millions engagées en 2014, et ont été réparties dans les quatre catégories suivantes :

- Immeubles (3,6 millions de dollars), ce qui inclut la modernisation et les améliorations des usines d'Ottawa et de Winnipeg afin de garantir leur utilisation efficace tout en respectant les normes prescrites en matière de santé et de sécurité;
- Équipement (9,5 millions de dollars), ce qui comprend les investissements visant à rehausser la fiabilité, la flexibilité et la capacité ainsi que ceux consentis à la sécurité et à la protection de l'environnement. Certaines des dépenses en immobilisations les plus importantes ont été engagées aux fins de l'élaboration de nouveaux produits et procédés et de la mise en œuvre du procédé de fabrication en cellules et des principes de l'entreprise allégée aux installations de Winnipeg;
- Technologie de l'information (2,9 millions de dollars), ce qui englobe le matériel informatique et les logiciels utilisés pour soutenir et renforcer l'infrastructure des technologies de l'information et des communications;
- Échange non monétaire (1,4 million de dollars), ce qui comprend les coûts engagés par la Monnaie royale canadienne pour la production des médailles présentées aux vainqueurs et aux participants des Jeux panaméricains et parapanaméricains de TORONTO 2015 en contrepartie du parrainage, du marketing et des droits de licence associés aux Jeux.

Risques d'exploitation

Le rendement de la Monnaie dépend de nombreux facteurs, dont les pressions de la concurrence, la conjoncture économique et la volatilité des marchés financiers et des marchandises. La Monnaie se sert d'un programme de gestion des risques de l'entreprise pour repérer, évaluer, surveiller et gérer ses principaux risques. Le Comité de vérification a la responsabilité de surveiller le programme de gestion des risques de l'entreprise et il fait rapport périodiquement au Conseil d'administration à ce sujet.

Les risques suivants ont été désignés comme particulièrement pertinents dans le contexte d'exploitation actuel, toujours touché par la faiblesse de l'économie mondiale et les fluctuations des cours des métaux communs. De plus, la Monnaie mène ses activités sur différents marchés qui font peser sur son rendement des risques propres à chacun.

Mandat et contexte réglementaire

Propriété exclusive du gouvernement du Canada, la Monnaie est une société d'État qui est essentiellement assujettie à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Tout changement des objectifs de l'actionnaire ou de la législation pourrait influencer sur son rendement.

Demande de produits d'investissement en métaux précieux

La demande de ces produits obéit à des forces du marché qui échappent à l'emprise de la Monnaie. Ce risque est géré en suivant de près l'évolution du marché de sorte à adapter promptement et efficacement les activités et la capacité de production aux variations de la demande, en proposant des produits autres que les produits d'investissement classiques et en réduisant les coûts, ce qui permet d'atténuer les répercussions des ralentissements conjoncturels.

Concurrence pour les produits et solutions de pièces de circulation

Dans les dernières années, le nombre croissant d'établissements de monnayage se livrant concurrence pour des contrats visant des pièces de circulation étrangères a contribué à la banalisation du marché mondial. La Monnaie a entrepris un certain nombre d'initiatives vers la fin de 2015 dans le but d'accroître sa compétitivité sur le marché des pièces de circulation étrangères.

Concurrence pour les produits numismatiques et les produits et services d'investissement

Ces lignes commerciales mènent leurs activités dans un contexte de concurrence où les interventions des concurrents peuvent nuire à la capacité de la Monnaie d'atteindre ses résultats commerciaux. La direction évalue régulièrement ce contexte et ajuste en conséquence ses stratégies et ses tactiques. Les investissements dans la R-D, les efforts en matière d'approvisionnement stratégique et de relations avec les marchands, l'offre toujours plus grande de produits novateurs ainsi que la constante actualisation des outils, surtout ceux employés aux fins du marketing direct et du cybercommerce, servent à gérer les risques inhérents à la concurrence.

Cours des métaux communs et précieux

La Monnaie achète des métaux précieux, dont de l'or, de l'argent, du platine et du palladium, pour fabriquer des produits d'investissement et des pièces numismatiques, ainsi que des métaux communs et des alliages destinés aux pièces de circulation canadiennes et étrangères. Comme les cours de ces métaux fluctuent, elle se protège en faisant coïncider l'achat et la vente, en transférant le risque de prix par contrat aux fournisseurs et en employant des stratégies de couverture ou les couvertures naturelles que lui procurent ses activités commerciales. Malgré tout, les tendances à long terme pour ce qui est des cours des métaux peuvent influencer sur les ventes, les marges bénéficiaires et la rentabilité globale. La Monnaie vend aussi les métaux communs qu'elle recueille par voie de son Programme de récupération des alliages. Même si une partie des ventes associées à ce programme est couverte à court terme, les fluctuations des cours se répercutent sur le produit provenant de la partie non couverte et, à la longue, sur le rendement de l'ensemble du programme.

Risque lié au change

Une part importante du produit et des dépenses est libellée en devises étrangères. La Monnaie atténue le risque lié au change à court et à moyen terme en ayant recours à des couvertures naturelles et à des instruments financiers. Ces couvertures la protègent dans l'immédiat, mais les tendances monétaires à plus long terme peuvent nuire à ses résultats. Un dollar canadien fort peut affaiblir sa rentabilité puisqu'il diminue le produit tiré des produits d'investissement et réduit les marges sur les ventes réalisées en dollars US. À l'inverse, un dollar canadien faible augmente le produit généré par les ventes de produits libellés en dollars US et réduit le coût d'achat d'autres produits.



Pièce de 20 \$ en argent fin 2015
Phénomènes météo : Tempête d'été

Cette spectaculaire pièce en argent fin produite par la Monnaie en 2015 donne aux collectionneurs l'impression de tenir un orage dans la paume de leur main. Lorsque l'image au revers est éclairée à l'aide d'une lumière noire, la composition spéciale du motif s'active, donnant aux éclairs qui déchirent le ciel une luminosité et une intensité surprenantes.



Pièce de 2 500 \$ en or pur 2015
La richesse d'un symbole

Une première pour la Monnaie royale canadienne. Cette pièce de un kilogramme est la plus grosse pièce présentant un effet holographique; elle est également la première pièce de la Monnaie à comporter un hologramme sur une surface gravée. Il s'agit là d'un exemple de prouesse novatrice faisant en sorte que la Monnaie est reconnue dans le monde entier.

Santé, sécurité et environnement

L'exploitation et les activités commerciales de la Monnaie sont exposées à divers risques en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Tous les changements à mettre en œuvre font l'objet d'un examen structuré pour veiller à ce que les risques soient correctement décelés, évalués et gérés. Les consignes de santé et de sécurité, la formation permanente, les programmes de mieux-être et un programme officiel de prévention contribuent à atténuer ces risques. En plus de l'analyse et de la gestion courantes des risques environnementaux, la Monnaie poursuit ses efforts de conscientisation et cherche à perfectionner ses pratiques d'entreprise concernant l'environnement.

Sécurité physique et rapprochement des métaux précieux

Comme elle manipule des devises et des métaux précieux, la Monnaie se doit d'avoir un régime impeccable de protection de ses biens matériels. Elle améliore sans cesse son programme et ses outils de protection physique ainsi que ses pratiques d'atténuation des menaces internes. La Monnaie a resserré les contrôles qu'elle exerce à l'égard des métaux précieux en rehaussant sa structure organisationnelle, en instaurant un système d'inventaire permanent des dollars et des pièces et en appliquant les recommandations d'experts externes concernant les processus d'affinage.

Continuité des activités et reprise après catastrophe

Les activités de la Monnaie sont tributaires d'installations de fabrication modernes, de la technologie et de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Les activités de la Monnaie pourraient faire l'objet de menaces, comme des événements de cause naturelle, des pandémies, des perturbations touchant les infrastructures essentielles, telles que les télécommunications ou le transport, ou d'autres événements comme des incendies. La planification de la continuité des activités vise à réduire le risque lié à de telles perturbations éventuelles. Dans le but de garantir la continuité des services essentiels que la Monnaie fournit aux Canadiens, le programme de planification de la continuité des activités traite de la préparation, de la réduction des incidences d'éventuels événements perturbateurs et de l'efficacité des plans de reprise des activités. Les mesures actuelles en matière de continuité des activités sont axées sur l'amélioration de la documentation traitant de la continuité des activités et des plans de reprise et sur l'harmonisation des capacités de reprise de la technologie de l'information avec les cibles du plan de reprise.

Cybermenaces

Les cybermenaces et le piratage des données représentent un risque pour toute entreprise. La Monnaie applique des mesures de sécurité et se conforme aux pratiques de l'industrie pour protéger ses systèmes informatiques et ses données. Pour atteindre ses objectifs en ce domaine, soit se protéger et faire preuve de vigilance et de résilience, elle a procédé à une évaluation de son état de préparation vers le milieu de 2015. Les recommandations qui seront appliquées dans les 24 prochains mois portent principalement sur la gestion des interventions en cas d'incidents et la gouvernance de la cybersécurité.

Tableau des sensibilités

Facteur clé	Variation	Principale incidence
Le dollar canadien par rapport au dollar américain	se déprécie	Augmentation du produit tiré des ventes en dollars US Augmentation des coûts en dollars US
Le prix d'une once d'or	augmente	Hausse du coût des produits numismatiques
Le prix d'une once d'argent	augmente	Hausse du coût des produits numismatiques
Le prix d'un kilo de nickel	augmente	Augmentation du produit tiré du Programme de récupération des alliages
Les taux de location des métaux pour produits d'investissement par once	augmentent	Hausse du coût des produits d'investissement

Perspectives

À la Monnaie, nous nous engageons à réaliser notre vision, soit être symbole d'excellence grâce à nos activités axées sur le client, à nos employés talentueux et à la valeur que nous offrons au Canada et à sa population. Trois objectifs stratégiques se greffent à cette vision :

- Utiliser nos connaissances de la clientèle et notre sens des affaires au profit de nos activités de marketing et de mise au point de produits, de l'établissement de relations et de l'excellence opérationnelle de sorte à assurer une croissance rentable;
- Offrir, dans un milieu de travail sécuritaire, des outils, de la formation et les meilleures pratiques qui soient afin de recruter et de fidéliser un personnel compétent, productif et motivé;
- Procurer de la valeur au Canada en réalisant un rendement sur le capital investi tout en réduisant les coûts pour les contribuables canadiens et en véhiculant notre patrimoine, notre culture et nos valeurs.

La Monnaie entreprend l'exercice 2016 en ayant tracé la voie qui la mènera à la réalisation de ses objectifs. Chaque ligne commerciale a défini et formulé ses stratégies comme un ensemble intégré de choix concourant à la réalisation de buts précis.

Grâce à une stratégie bien définie et à une gestion rigoureuse des coûts, la Monnaie est sur la bonne voie pour s'acquitter de son mandat principal tout en offrant un bon rendement à son actionnaire, le gouvernement du Canada.



Pièce de 200 \$ en or pur 2015
Masque Singing Moon

Célébration exceptionnelle de l'art et du patrimoine autochtones, chaque courbe et chaque détail de cette magnifique pièce en or pur à très haut relief évoquent les riches traditions artistiques des Premières Nations K'ómoks et Kwakwaka'wakw de la Colombie-Britannique. L'émail coloré, qui rehausse la représentation stylisée et audacieuse d'une lune chantante, a été soigneusement appliqué à la main.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés du présent rapport annuel ont été établis par la direction de la Monnaie royale canadienne conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, en utilisant les meilleurs estimations et jugements de la direction, lorsque cela est approprié. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui figurent dans ces états financiers consolidés. La direction est également responsable de toutes les autres informations que renferme le rapport annuel et de leur concordance, le cas échéant, avec les informations et les données contenues dans les états financiers consolidés.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et contrôlés et que les transactions de la Société et de sa filiale entièrement détenue sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements qui en découlent et, selon le cas, à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et aux règlements administratifs de la Société, ainsi qu'à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale entièrement détenue.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité de vérification. Le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces groupes s'acquittent de leurs responsabilités et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et d'autres sujets financiers pertinents. Le Comité de vérification se réunit pour examiner les états financiers consolidés avec les auditeurs internes et externes et présente son rapport au Conseil d'administration qui, à son tour, examine et approuve les états financiers consolidés.

L'auditeur externe de la Société, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers consolidés et fait rapport au ministre responsable de la Monnaie royale canadienne.

La présidente de la Monnaie,



Sandra L. Hanington

*La chef de la direction financière et
vice-présidente, Finances et Administration,*



Jennifer Camelon, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 11 mars 2016

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre des Finances

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Monnaie royale canadienne, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des

estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Monnaie royale canadienne au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et ses règlements, à la charte et aux règlements administratifs de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive ainsi qu'à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* décrite à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Pour le vérificateur général du Canada,



Karen Hogan, CPA, CA
directrice principale

Le 11 mars 2016
Ottawa, Canada

ÉTATS FINANCIERS

État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre (audit) (en milliers de \$ CA)

	Notes	2015	2014
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie	5	140 776 \$	104 153 \$
Créances	6	22 946	27 455
Charges payées d'avance	7	4 821	1 525
Impôts sur le résultat à recevoir		2 891	7 633
Stocks	8	78 570	89 023
Actifs financiers dérivés	9	756	1 941
Total des actifs courants		250 760	231 730
Actifs non courants			
Actifs financiers dérivés	9	-	16
Immobilisations corporelles	10, 13	172 597	241 650
Immeuble de placement	11	236	236
Immobilisations incorporelles	12, 13	15 211	17 450
Total des actifs non courants		188 044	259 352
Total de l'actif		438 804 \$	491 082 \$
Passifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	14	85 771 \$	74 778 \$
Emprunts	9, 15	7 526	7 522
Produits différés	16	8 656	1 209
Impôts sur le résultat exigibles		4 828	3 971
Avantages sociaux	18	2 697	2 088
Passifs financiers dérivés	9	11 414	2 447
Total des passifs courants		120 892	92 015
Passifs non courants			
Passifs financiers dérivés	9	4 096	1 946
Emprunts	9, 15	26 987	34 475
Passifs d'impôts différés	17	564	18 218
Avantages sociaux	18	10 439	10 611
Total des passifs non courants		42 086	65 250
Total du passif		162 978	157 265
Capitaux propres			
Capital-actions (4 000 actions non transférables autorisées et émises)		40 000	40 000
Résultats non distribués		242 655	295 421
Cumul des autres éléments du résultat global (pertes)		(6 829)	(1 604)
Total des capitaux propres		275 826	333 817
Total du passif et des capitaux propres		438 804 \$	491 082 \$

Engagements, éventualités et garanties (note 26).

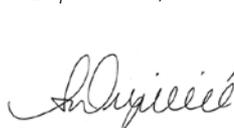
Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du
Conseil d'administration

Le président du Conseil,


Carman M. Joynt,
FCPA, FCA, IAS.AApprouvé au nom du
Comité de vérification

La présidente,

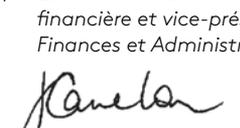

Susan Dujmovic,
B.I.B.C., IAS.A

Approuvé au nom de la direction

La présidente de la Monnaie,



Sandra L. Hanington

La chef de la direction
financière et vice-présidente,
Finances et Administration

Jennifer Camelon,
CPA, CA

État consolidé du résultat global

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

	Notes	2015	2014
Produits des activités ordinaires	19	2 974 148 \$	2 443 414 \$
Coût des ventes	21, 24	2 770 210	2 245 340
Marge brute		203 938	198 074
Charges d'exploitation			
Frais de marketing et ventes	21, 24	82 633	79 302
Frais d'administration	21, 22, 24	60 250	62 273
Pertes de valeur	13	65 512	-
Charges d'exploitation		208 395	141 575
Gains nets (pertes nettes) de change		(757)	402
Résultat opérationnel		(5 214)	56 901
Produits (frais) financiers, nets		(290)	(764)
Autres produits	25	5 000	-
Résultat avant impôts sur le résultat		(504)	56 137
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	17	(186)	14 883
Résultat de la période		(318)	41 254
<i>Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Profits nets (pertes nettes) non réalisés sur couvertures de flux de trésorerie		(7 108)	(3 839)
Reclassement de pertes nettes réalisées sur couvertures de flux de trésorerie transférées des autres éléments du résultat global		1 883	4 027
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) sur les régimes à prestations définies		552	(812)
Autres éléments du résultat global, net d'impôts		(4 673)	(624)
Résultat global total		(4 991) \$	40 630 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre (audit) (en milliers de \$ CA)

	Capital- actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie)	Total
Solde au 31 décembre 2013	40 000 \$	264 979 \$	(1 792) \$	303 187 \$
Résultat de la période	-	41 254	-	41 254
Autres éléments du résultat global, net d'impôts	-	(812)	188	(624)
Dividende versé	-	(10 000)	-	(10 000)
Solde au 31 décembre 2014	40 000 \$	295 421 \$	(1 604) \$	333 817 \$
Résultat de la période	-	(318)	-	(318)
Autres éléments du résultat global, net d'impôts	-	552	(5 225)	(4 673)
Dividendes versés	-	(53 000)	-	(53 000)
Solde au 31 décembre 2015	40 000 \$	242 655 \$	(6 829) \$	275 826 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre (audit) (en milliers de \$ CA)

	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Entrées de trésorerie – clients	2 354 135 \$	1 732 083 \$
Encaissements – disposition de la Cybermonnaie ^{MC}	5 000	-
Sorties de trésorerie – fournisseurs et employés	(2 336 147)	(1 739 499)
Intérêts versés	(923)	(1 139)
Encaissements – contrats dérivés	606 085	708 436
Décaissements – contrats dérivés	(502 988)	(595 137)
Impôts sur le résultat versés	(9 921)	(16 860)
Flux de trésorerie nets générés par les activités opérationnelles	115 241	87 884
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Intérêts reçus	1 020	485
Encaissements sur contrats dérivés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 576	-
Décaissements sur contrats dérivés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 156)	(5 006)
Sorties de trésorerie pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(20 436)	(25 265)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(19 996)	(29 786)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividende versé	(53 000)	(10 000)
Produit d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts et autres dettes	(7 488)	(7 497)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement	(60 488)	(17 497)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	34 757	40 601
Trésorerie à l'ouverture de la période	104 153	63 228
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie détenue en monnaies étrangères	1 866	324
Trésorerie à la clôture de la période	140 776 \$	104 153 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

1. Nature et description de la Société

La Monnaie royale canadienne (la « Monnaie » ou « Société ») a été constituée en tant que société d'État en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de frapper des pièces de monnaie et d'exercer des activités connexes. Elle est une société mandataire de Sa Majesté mentionnée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle produit toutes les pièces de monnaie qui ont cours au Canada et administre le réseau de distribution pour le compte du gouvernement du Canada.

Le 16 décembre 2014, la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* a été modifiée pour préciser que même si la Monnaie a pour mission de fonctionner en vue de réaliser des bénéfices, elle ne peut avoir en vue la réalisation de bénéfices relativement à la fourniture de marchandises et de services à Sa Majesté du chef du Canada, y compris la la frappe des pièces de monnaie de circulation.

En juillet 2015, un décret (C.P. 2015-1107) a été délivré en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ordonnant à la Société d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, lignes directrices et instruments connexes du Conseil du Trésor en ce domaine, et ce, en accord avec ses obligations juridiques. Ce décret lui ordonnait aussi de faire rapport sur leur mise en œuvre dans son prochain plan d'entreprise. La Société a pris plusieurs mesures pour se conformer aux exigences et est actuellement en voie de procéder aux changements qui mèneront à une nouvelle politique intégrée en matière de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements qui entrera en vigueur en 2016. Cette nouvelle politique intégrée devrait être, à tous les égards importants, conforme aux politiques, aux lignes directrices et aux instruments connexes du Conseil du Trésor en matière de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements.

La Monnaie est aussi l'un des principaux producteurs mondiaux de pièces de circulation, de collection et d'investissement destinées aux marchés intérieur et extérieur, et l'un des plus grands affineurs d'or au monde. Les adresses du siège social et des installations principales sont le 320, promenade Sussex, Ottawa (Ontario), K1A 0G8, Canada et le 520, boulevard Lagimodière, Winnipeg (Manitoba), R2J 3E7, Canada.

En 2002, la Monnaie a constitué RCMH-MRCF Inc., une filiale entièrement détenue, qui est inactive depuis le 31 décembre 2008.

La Société est une société d'État fédérale visée par règlement et est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Les méthodes énoncées ci-dessous ont été appliquées de façon cohérente à toutes les périodes présentées.

Le 11 mars 2016, le Conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés.

2.2 Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et ceux de sa filiale entièrement détenue. La filiale a adopté les IFRS en même temps que la Société et ses méthodes comptables suivent celles utilisées par la Société. Les transactions, soldes, produits et charges interentreprises ont été complètement éliminés lors de la consolidation.

2.3 Conversion des devises étrangères

À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans les états financiers consolidés et les informations fournies sont en milliers de dollars canadiens (\$ CA), soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les transactions effectuées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société (monnaies étrangères) sont comptabilisées aux taux de change en vigueur aux dates de transaction. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur en monnaies étrangères sont reconvertis aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur avait été déterminée. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique dans une monnaie étrangère ne sont pas reconvertis.

Les écarts de change sont comptabilisés en résultat net de la période pendant laquelle ils surviennent, sauf pour les écarts de change sur les transactions qui appliquent la comptabilité de couverture, lesquels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

2.4 Stocks

Les stocks comprennent des matières premières et des fournitures, des travaux en cours et des produits finis, et sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks englobe tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé des stocks dans le cadre de l'activité ordinaire diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

2.5 Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers et à l'émission de passifs financiers (autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés ou déduits de la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers, suivant le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou à l'émission de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

2.5.1 Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et d'affectation du produit ou de la charge d'intérêt au cours des périodes visées. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements futurs estimés sur la durée de vie prévue du passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

2.6 Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories spécifiques suivantes : « actifs à la juste valeur par le biais du résultat net » et « prêts et créances ». Le classement dépend de la nature et du but des actifs financiers et est déterminé au moment de la comptabilisation initiale. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction.

Tous les actifs financiers dérivés sont classés dans la catégorie des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels les exigences de la comptabilité de couverture s'appliquent (voir la note 2.8.1).

2.6.1 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Les actifs de cette catégorie comprennent les créances et sont classés comme actifs courants dans l'état consolidé de la situation financière.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les créances à court terme où la comptabilisation des intérêts serait négligeable.

2.6.2 Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque l'actif financier est soit détenu à des fins de transaction, soit désigné comme actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un actif financier est classé comme détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu dans un proche avenir, ou
- si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés que la Société gère ensemble et qui présente des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme, ou
- s'il s'agit d'un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné ou efficace.

Un actif financier autre qu'un actif financier détenu à des fins de transaction peut être désigné à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée selon la méthode décrite à la note 9.2.1.

2.6.3 Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, sont appréciés quant à savoir s'il existe une indication de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Un actif financier est considéré comme déprécié s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif, et qu'il en résulte un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier.

Une indication objective de dépréciation peut inclure :

- des difficultés financières importantes du débiteur; ou
- un manquement à un contrat, tel qu'un défaut de paiement; ou
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur; ou
- la dégradation importante de la qualité du crédit du débiteur.

Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

La valeur comptable de l'actif financier est réduite directement du montant de la perte de valeur pour tous les actifs financiers, à l'exception des créances clients où la valeur comptable est réduite par l'utilisation du compte de correction de valeur. Lorsqu'une créance client est jugée irrécouvrable, elle est imputée au compte de correction de valeur. Tout recouvrement ultérieur des montants radiés auparavant est crédité au compte de correction de valeur. Les variations de la valeur comptable du compte de correction de valeur sont comptabilisées en résultat net.

Pour les actifs financiers évalués au coût amorti, si, dans une période ultérieure, le montant de la perte de valeur diminue et cette baisse peut être reliée objectivement à un événement qui est survenu après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée auparavant est reprise en résultat net dans la mesure où la valeur comptable du placement à la date de dépréciation ne dépasse pas ce que le coût amorti aurait été si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

2.6.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou si elle transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité.

2.7 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme « passifs à la juste valeur par le biais du résultat net » ou « autres passifs financiers ».

Tous les passifs financiers dérivés sont classés dans la catégorie des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels les exigences de la comptabilité de couverture s'appliquent (voir la note 2.8.1).

2.7.1 Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque le passif financier est soit détenu à des fins de transaction, soit désigné comme passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un passif financier est classé comme détenu à des fins de transaction selon les mêmes critères que ceux décrits à la note 2.6.2 pour un actif financier classé comme détenu à des fins de transaction.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée selon la méthode décrite à la note 9.2.1.

2.7.2 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, nette des coûts de transaction.

Les autres passifs financiers (y compris les emprunts) sont évalués ensuite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.7.3 Décomptabilisation des passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier si et seulement si l'obligation est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

2.8 Instruments financiers dérivés

La Société utilise de façon sélective des instruments financiers dérivés, notamment pour gérer les risques financiers et son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises. La Société a pour politique de ne pas utiliser les dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de passation des contrats d'instruments dérivés et sont par la suite réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les coûts de transaction imputables sont comptabilisés en résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Tout profit ou perte qu'il en découle est immédiatement comptabilisé en résultat net, à moins que le dérivé soit un instrument de couverture désigné et efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation du profit ou de la perte est fonction de la nature de la relation de couverture.

Un dérivé affichant une juste valeur positive est comptabilisé à titre d'actif financier, tandis qu'un dérivé ayant une juste valeur négative est comptabilisé comme un passif financier. Un dérivé est classé comme actif non courant ou passif non courant dans l'état consolidé de la situation financière si la durée résiduelle jusqu'à l'échéance contractuelle est supérieure à 12 mois et que l'on ne prévoit pas qu'il soit réalisé ou réglé en deçà des 12 mois. Les autres dérivés sont présentés comme actifs courants ou passifs courants.

2.8.1 Comptabilité de couverture

La Société désigne certains dérivés comme couvertures pour des transactions prévues hautement probables ou pour des engagements fermes (couvertures de flux de trésorerie). Elle applique la comptabilité de couverture lorsque le dérivé est désigné comme couverture d'un risque spécifique. Tous les éléments de couverture sont officiellement documentés au moment de leur mise en place et des détails sont fournis quant à l'objectif particulier de gestion du risque et à la stratégie sous-jacente à la couverture.

La documentation précise l'actif ou le passif couvert, le risque géré par la couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. La Société évalue si le dérivé a une grande efficacité pour compenser la variation des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. En outre, son inefficacité accumulée au cours de sa durée de vie est également prise en compte.

Le profit ou la perte qui découle des variations de la juste valeur de la partie efficace des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte ayant trait à la partie non efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Les montants qui avaient été comptabilisés auparavant dans les autres éléments du résultat global sont portés au résultat net dans la période où l'élément couvert est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque l'instrument de couverture est résilié, exercé ou arrive à maturité, ou qu'il ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture.

2.9 Immobilisations corporelles

2.9.1 Comptabilisation d'un actif

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses attribuables directement à l'acquisition de l'actif. Le coût d'un actif construit par la Société elle-même englobe le coût des matériaux et de la main-d'œuvre directe, tous les autres coûts attribuables directement à la mise en état de l'actif pour son utilisation prévue, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif et à la remise en état du site sur lequel il est situé, ainsi que les coûts d'emprunt liés à l'actif qualifié.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme éléments séparés (composantes importantes) des immobilisations corporelles.

2.9.2 Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service par la Société. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, qui est comme suit :

Amélioration aux terrains	40 ans
Édifices et améliorations	10-60 ans
Matériel	4-35 ans

Les projets d'immobilisations en cours de réalisation à des fins de production, d'approvisionnement ou d'administration, ou pour lesquels les fins n'ont pas encore été déterminées, sont comptabilisés au coût. Le coût comprend les honoraires des professionnels et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt capitalisés conformément à la méthode comptable de la Société. L'amortissement de ces actifs commence lorsqu'ils sont disponibles aux fins prévues.

Les fonds francs ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

2.9.3 Coûts ultérieurs

Les coûts de réparation et de maintenance au jour le jour sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les coûts engagés pour remplacer une partie d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés à la valeur comptable de l'élément touché lorsque les coûts sont engagés. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

Le coût des inspections ou des révisions majeures est comptabilisé dans la valeur comptable de l'élément ou à titre de remplacement. Le solde résiduel de la valeur comptable du coût de l'inspection précédente est décomptabilisé.

2.9.4 Décomptabilisation

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou du retrait d'une immobilisation corporelle est déterminé comme la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et est comptabilisé en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

2.10 Immeuble de placement

Un immeuble de placement est un bien détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire, l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives.

L'immeuble de placement de la Société est évalué au coût et est constitué de terrains vacants dans son emplacement de Winnipeg. La juste valeur de l'immeuble de placement est présentée à la note 11. Lorsque, de l'avis de la direction, il est probable qu'il y a eu un changement important dans son prix de marché, il fait l'objet d'une évaluation.

2.11 Immobilisations incorporelles

2.11.1 Logiciels

Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent des logiciels pour usage interne ou pour la prestation de services aux clients. Ces immobilisations sont comptabilisées au coût, diminué de tout cumul des amortissements ou cumul de pertes de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée. La durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles varie entre 5 et 7 ans. La durée d'utilité estimée et la méthode d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

2.11.2 Recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche, entreprises en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles, sont comptabilisées en résultat net au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

Les activités de développement comprennent un plan ou un modèle en vue de la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement sont comptabilisées à l'actif seulement si les coûts de développement peuvent être évalués de façon fiable, le produit ou le procédé est réalisable du point de vue technique ou commercial, des avantages économiques futurs sont probables, et la Société a l'intention et possède suffisamment de ressources pour compléter le développement et utiliser ou vendre l'actif. Les dépenses comptabilisées à l'actif englobent le coût des matériaux, la main-d'œuvre directe, les coûts indirects qui sont attribuables directement à préparer l'actif pour son utilisation visée, ainsi que les coûts d'emprunts inscrits à l'actif. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en résultat net au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

2.12 Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement lorsqu'ils ont pour effet de transférer à la Société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Tous les autres contrats de location sont classés comme des contrats de location simple. La Société n'a aucun contrat de location-financement à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les versements en vertu des contrats de location simple sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

2.13 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe des indices que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si de tels indices existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin d'établir l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Lorsqu'une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée, les actifs de la Société sont également attribués aux unités génératrices de trésorerie prises individuellement, sinon ils sont attribués aux plus petites unités génératrices de trésorerie pour lesquelles une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. En évaluant la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle afin de refléter l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif, pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Lorsque la perte de valeur est ultérieurement reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée jusqu'à l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais seulement dans la mesure où la valeur comptable accrue ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si une perte de valeur n'avait pas été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement portée au résultat net.

2.14 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs qualifiés, soit des actifs qui exigent une longue période de préparation avant leur utilisation ou vente prévue, sont inclus dans le coût de ces actifs, jusqu'au moment où ces actifs sont substantiellement prêts à être utilisés ou vendus comme prévu.

Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges à même le résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

2.15 Produits différés

Les paiements reçus par anticipation sur les ventes ne sont comptabilisés en résultat que lorsque les biens sont expédiés ou que les services sont rendus, ce qui représente le moment où les risques et avantages significatifs sont transférés à l'acheteur. Ainsi, les produits différés sont initialement comptabilisés comme passif dans l'état consolidé de la situation financière.

2.16 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

2.16.1 Impôt exigible

L'impôt exigible est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du résultat déclaré dans l'état consolidé du résultat global à cause d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices et d'éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt exigible de la Société est calculé en utilisant les taux d'imposition qui sont en vigueur ou essentiellement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

2.16.2 Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé en fonction des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs dans les états financiers consolidés et l'assiette fiscale correspondante utilisée pour calculer le bénéfice imposable. Les passifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables. Les actifs d'impôts différés sont de façon générale comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure qu'il soit probable que des bénéfices imposables seront disponibles contre lesquels les différences temporaires déductibles peuvent être utilisées.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est examinée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et est réduite dans la mesure qu'il ne soit plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition qui sont censés s'appliquer dans la période où le passif sera réglé ou l'actif réalisé, selon les taux d'imposition (et la législation fiscale) qui sont en vigueur ou le seront essentiellement à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales de la manière que la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

2.16.3 Impôts exigibles et différés de la période

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat net, sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement.

2.16.4 Crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement

La Société déduit les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement de ses frais de recherche et de développement. Seuls les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement qui sont raisonnablement assurés sont comptabilisés au cours de la période.

2.17 Avantages du personnel

2.17.1 Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme désignent les avantages que l'on s'attend à régler dans les douze mois après la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme de la Société incluent les salaires, les congés payés et d'autres types d'avantages à court terme.

La Société comptabilise à titre de passif dans l'état consolidé de la situation financière le montant non actualisé des avantages à court terme gagnés par les membres du personnel en échange des services rendus au cours de la période, après déduction du montant déjà payé et comme charge en résultat net.

2.17.2 Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations pour couvrir les coûts des services rendus pendant la période. En vertu de la législation actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations à l'égard des services passés ou des déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations de la Société sont passées en charges au cours de l'exercice où les employés rendent les services et elles constituent son obligation totale en matière de prestations de retraite.

2.17.3 Autres avantages postérieurs à l'emploi

Les autres avantages postérieurs à l'emploi incluent des indemnités de départ et un régime de retraite supplémentaire, y compris des avantages postérieurs à l'emploi et des indemnités d'assurance postérieures à l'emploi pour certains employés et anciens employés. Ces avantages sont constitués à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner.

L'obligation au titre des prestations constituées est déterminée par calcul actuariel par des actuaires qualifiés indépendants en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées en fonction d'un taux d'actualisation lié au marché et d'autres hypothèses actuarielles, qui représentent les meilleures estimations à long terme de la direction de facteurs tels que les augmentations futures de salaires et les taux de cessation d'emploi.

Les écarts actuariels surviennent lorsque les résultats réels diffèrent de ceux prévus reposant sur les hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels sont présentés dans les résultats non distribués au sein des capitaux propres au cours de l'exercice où ils sont comptabilisés comme autres éléments du résultat global dans l'état consolidé du résultat global.

Lorsque surviennent des coûts des services passés, ils sont comptabilisés à la date la plus proche à laquelle la modification ou la réduction survient ou lorsque la Société comptabilise les frais de restructuration ou de départ connexes.

2.17.4 Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme sont des avantages du personnel (autres que les avantages postérieurs à l'emploi) que l'on ne s'attend pas à régler dans les douze mois après la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Les autres avantages du personnel à long terme de la Société comprennent les avantages accordés aux employés qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux et les prestations pour les accidents du travail.

Les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux de la Société qui sont accumulés, mais non acquis, sont constatés comme autres avantages du personnel à long terme et présentés comme passifs courants dans l'état consolidé de la situation financière parce que la Société n'a pas le droit de différer le règlement de ces passifs.

Les avantages à long terme pour les prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie et les congés spéciaux s'accumulent au fur et à mesure que les membres du personnel rendent les services nécessaires pour les gagner. L'obligation au titre des prestations constituées est établie par calcul actuariel effectué par des actuaires qualifiés indépendants utilisant les paiements estimés de prestations futurs actualisés.

La Société est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, c'est donc dire qu'elle s'autoassure. Ainsi, en tant qu'employeur autoassuré, la Société est responsable du passif engagé depuis sa constitution. L'obligation au titre des indemnités constituées pour les accidents du travail est établie par calcul actuariel en considérant les rentes d'invalidité et les rentes de survivant établies et conférées, ainsi que les rentes futures estimées en fonction des accidents survenus jusqu'à la date d'évaluation. Les droits aux prestations sont fondés sur les lois provinciales pertinentes en vigueur à cette date.

Tous les autres avantages du personnel à long terme, coûts des services passés et écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat net dans l'état consolidé du résultat global, comme l'incidence d'une compression ou d'un règlement, le cas échéant.

2.18 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'elle sera obligée de régler l'obligation, et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie requise pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes qui affectent l'obligation. Lorsque la provision est évaluée en utilisant les flux de trésorerie estimés pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est la valeur actuelle de ces flux de trésorerie (lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif).

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, une créance est comptabilisée comme actif si la Société a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement et si le montant de la créance peut être évalué de manière fiable.

2.19 Capital-actions

En 1987, la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* révisée a fourni à la Société un capital-actions autorisé de 40 millions de dollars, constitué de 4 000 actions non transférables, rachetables à leur prix d'émission de 10 000 \$ chacune. En 1989, le ministre des Approvisionnements et des Services a acheté les 4 000 actions de la Société. Cette transaction faisait partie d'une restructuration financière qui autorisait la Société à utiliser ses bénéfices nets pour satisfaire à ses besoins opérationnels, remplacer ses immobilisations corporelles, assurer de façon générale sa stabilité financière globale et verser un dividende raisonnable à son actionnaire. Les actions sont actuellement détenues en fiducie par le ministre des Finances au nom du gouvernement du Canada.

2.20 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits sont présentés au net du montant estimé des retours de clients, des rabais et d'autres provisions semblables.

2.20.1 Vente de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque :

- la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens;
- la Société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, tel qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés;
- le montant des produits des activités ordinaires et les coûts engagés pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

La Société comptabilise les produits dans certaines circonstances où la livraison des biens est retardée à la demande de l'acheteur, mais ce dernier prend les titres et accepte la facturation. Les produits sont alors comptabilisés à condition qu'il soit probable que la livraison sera effectuée, le bien soit disponible, identifiable et prêt à être livré au moment de la vente et que les modalités habituelles de paiement seront applicables.

2.20.2 Prestation de services

Les produits des activités ordinaires provenant de la prestation de services sont comptabilisés par rapport au degré d'avancement des contrats à la date de clôture. Les produits sont comptabilisés lorsque :

- le montant des produits des activités ordinaires, le degré d'avancement et les coûts engagés pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

Le degré d'avancement des contrats à la date de clôture est déterminé en fonction de la proportion des coûts engagés jusqu'à ce jour par rapport au total des coûts estimés du contrat.

2.20.3 Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la Société et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable. Les produits d'intérêts s'accumulent en fonction du temps écoulé et sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Principales sources d'incertitude relatives aux estimations et aux jugements cruciaux

3.1 Principales sources d'incertitude relatives aux estimations

Pour établir les présents états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif, la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période de présentation de l'information financière.

En faisant les estimations et les hypothèses connexes, la direction se fie aux informations externes et aux conditions observables autant que possible lorsqu'elle le peut et les complète par des analyses internes, au besoin. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations et hypothèses. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si cette dernière touche seulement cette période, ou dans la période de révision et les périodes futures si elle touche autant la période actuelle que les périodes futures.

Les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses sont la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles, la dépréciation des immobilisations, les passifs liés au personnel, le processus de rapprochement des métaux précieux et le contenu prévu de métaux précieux dans les sous-produits de l'affinage, la provision pour la dévaluation des stocks et les impôts sur le résultat.

3.1.1 Immobilisations

Les immobilisations, qui comprennent les immobilisations corporelles à durée d'utilité déterminée, sont amorties sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité se fondent sur les estimations de la direction quant aux périodes de service que fourniront les actifs. Les durées d'utilité des immobilisations sont examinées annuellement pour s'assurer qu'elles sont toujours appropriées. Toute modification de la durée d'utilité aura une incidence sur le moment de constatation de la charge d'amortissement future et la valeur comptable future des actifs. Les valeurs comptables des immobilisations à la fin des périodes de présentation de l'information financière sont présentées dans la note 10.

Pour établir si des immobilisations se sont dépréciées, il faut estimer leur valeur recouvrable ou celle des unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indicateurs de dépréciation ont été notés. La valeur recouvrable des actifs ou des unités génératrices de trésorerie est établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de vente ou de la valeur d'utilité, selon la plus élevée des deux, méthode aux termes de laquelle les flux de trésorerie futurs non actualisés devant provenir des unités génératrices de trésorerie sont estimés et un taux d'actualisation représentant le coût moyen pondéré du capital est employé pour calculer la valeur actuelle des flux de trésorerie. Les principales estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable incluent habituellement les prix des métaux futurs estimés, les produits futurs attendus, les coûts futurs et les taux d'actualisation. Les changements dans les estimations ont une incidence sur les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie et sur les différents actifs et peuvent entraîner des ajustements importants à la valeur comptable. Des renseignements concernant la perte de valeur constatée par la Société en 2015 figurent à la note 13.

3.1.2 Passifs liés au personnel

La valeur actuelle des passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme à être réglés dans le futur est fonction de plusieurs facteurs qui sont déterminés selon une méthode actuarielle qui utilise un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les taux d'augmentation à long terme de la rémunération, l'âge de la retraite, les coûts futurs des soins de santé et des soins dentaires et les taux de mortalité. La Société consulte annuellement des actuaires externes au sujet de ces hypothèses. Toute modification de ces hypothèses aura une incidence sur la valeur comptable des passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme. La valeur comptable des passifs liés au personnel à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 18.

3.1.3 Stocks de métaux précieux et leur rapprochement

Certains sous-produits de l'affinage contenant des métaux précieux que la Société ne peut traiter sont expédiés à des raffineurs à forfait afin de déterminer le contenu réel de métaux précieux. Compte tenu du degré variable d'homogénéité physique de ces matériaux, la Société se fie aux meilleures méthodes d'échantillonnage et d'affinage disponibles pour établir son meilleur estimé du contenu de métaux précieux au moment de l'expédition des matériaux. Une fois que les règlements finaux ont été convenus avec les raffineurs à forfait et que le contenu réel de métaux précieux est connu, ces estimés sont remplacés par les valeurs réelles. La Société affine également des sous-produits à l'interne, ce qui exige l'établissement d'estimations du contenu des métaux précieux selon la même méthodologie décrite plus haut. Par conséquent, la Société minimise la quantité de sous-produits non affinés dans ses stocks afin de réduire la variabilité dans les résultats de rapprochement.

La direction peut être tenue d'avoir recours à des estimations à d'autres moments dans le processus de rapprochement des métaux précieux en fonction de conditions variables. Si des estimations sont requises, on a recours à l'expérience acquise et à d'autres facteurs.

Toute modification de ces estimations aura une incidence sur la valeur comptable des stocks. La valeur comptable des stocks à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 8.

3.1.4 Provision pour la dévaluation des stocks

La provision pour la dévaluation des stocks est estimée pour les stocks à rotation lente ou obsolètes. La direction examine régulièrement l'estimation. Toute modification de l'estimation aura une incidence sur la provision pour la dévaluation des stocks. La valeur comptable des stocks à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 8.

3.1.5 Impôts sur le résultat

La Société mène ses activités dans un territoire qui exige des calculs pour lesquels la détermination ultime des impôts est incertaine dans le cadre de l'activité ordinaire. Des passifs sont comptabilisés pour les incidences fiscales anticipées en fonction des estimations d'impôts supplémentaires qui seront probablement exigibles. Lorsque le montant définitif des impôts relatifs à ces questions diffère du montant comptabilisé initialement, cette différence influera sur les provisions pour la charge d'impôts et les impôts différés dans la période où cette détermination est effectuée.

Les actifs et les passifs d'impôts différés englobent les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés seulement dans la mesure qu'ils seront probablement réalisés. La reprise des différences temporaires peut prendre plusieurs années à se concrétiser et l'impôt différé connexe est calculé selon les taux d'imposition essentiellement en vigueur au cours de la période visée.

Si les résultats futurs devaient différer de façon défavorable de la meilleure estimation des résultats opérationnels futurs effectuée par la direction qui touchent le moment de la reprise des différences temporaires déductibles, la Société pourrait subir des ajustements d'impôts différés significatifs. De tels ajustements ne donneraient pas lieu à des sorties de trésorerie immédiates et n'affecteraient pas la liquidité immédiate de la Société.

3.2 Jugements cruciaux

Les jugements cruciaux que la direction a faits lors de l'application des méthodes comptables de la Société, autres que ceux comprenant des estimations, qui ont l'incidence la plus marquée sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société sont les suivants :

3.2.1 Indicateurs de dépréciation des immobilisations

Les immobilisations à durée d'utilité déterminée doivent être soumises à un test de dépréciation si une indication de dépréciation existe. La direction doit faire un jugement en ce qui a trait à l'existence d'indicateurs de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

En 2015, des indicateurs de dépréciation ont été notés pour deux des trois unités génératrices de trésorerie de la Société, et la direction a soumis celles-ci à un test de dépréciation et constaté une perte de valeur. Des détails sur le calcul de cette perte de valeur figurent à la note 13.

3.2.2 Provisions et passifs éventuels

Quand elle évalue si un passif devait être comptabilisé sous forme de provision, la direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite à la suite d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera requise pour régler l'obligation, et si une estimation raisonnable du montant de l'obligation peut être effectuée. Lors de cet exercice, la direction peut utiliser son expérience acquise, des précédents externes antérieurs et des consultations et avis juridiques. Si la direction conclut que les trois conditions ci-dessus sont satisfaites, elle comptabilise une provision pour l'obligation. Autrement, un passif éventuel est présenté dans les notes annexes aux états financiers consolidés, si la direction détermine que l'une des trois conditions ci-dessus n'est pas satisfaite, à moins que l'éventualité d'une sortie pour règlement ne soit faible.

3.2.3 Désinvestissement de la Cybermonnaie^{MC}

En décembre 2015, la Société a mené à terme la vente de la Cybermonnaie^{MC} en contrepartie d'une somme en espèces de 5 millions de dollars et d'un billet garanti portant intérêt au taux de 4 % dont les paiements d'intérêts seront exigibles deux fois l'an et dont le montant en capital viendra à échéance le 16 décembre 2022. La direction doit avoir recours à son jugement pour déterminer l'incertitude entourant la recouvrabilité du billet. Il a été déterminé qu'aucun actif ne serait inscrit dans les états financiers consolidés et toute contrepartie future supplémentaire liée aux intérêts et aux remboursements de capital sera constatée dans les autres produits au moment de l'encaissement de la somme en espèces.

4. Application de prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées

4.1 Prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées qui ont une incidence sur les montants présentés ou indiqués dans les états financiers consolidés

Il n'y a eu aucune IFRS nouvelle ou révisée qui a été publiée et qui est entrée en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015 et qui a touché les montants présentés ou communiqués dans les états financiers consolidés.

4.2 IFRS nouvelles ou révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur

- a) La Société a examiné les nouvelles positions officielles en comptabilité et celles révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. L'application des modifications suivantes ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IAS 38 Immobilisations incorporelles (« IAS 38 »)

IAS 38 a été modifié en mai 2014 pour des éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables. La modification établit une présomption réfutable selon laquelle il n'est pas approprié d'avoir recours, pour une immobilisation incorporelle, à un mode d'amortissement qui est fonction des produits tirés d'une activité, pour les mêmes raisons évoquées dans IAS 16, avec des circonstances limitées où la présomption peut être repoussée. La modification est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016. Une application anticipée est autorisée.

Améliorations annuelles des IFRS — Cycle 2012–2014

En septembre 2014, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié des améliorations annuelles au cours du cycle 2012-2014. Les normes touchées par ces modifications sont les suivantes : IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* fournit des indications sur les méthodes de cession; IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir* donne des indications sur les mandats de gestion et l'applicabilité des modifications apportées à IFRS 7 aux états financiers intermédiaires résumés; IAS 19 *Avantages du personnel*

précise la manière de déterminer le taux d'actualisation dans un marché régional utilisant la même devise; IAS 34 *Information financière intermédiaire* traite des informations à fournir ailleurs dans un rapport financier intermédiaire. Ces modifications annuelles doivent être appliquées pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016. Une application anticipée est autorisée.

- b) Les modifications énumérées ci-dessous ont été évaluées comme ayant une incidence possible sur les états financiers consolidés de la Société à l'avenir. La Société évalue actuellement ces modifications et, par conséquent, l'étendue de l'incidence de leur application est inconnue.

IAS 1 Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 qui donnent des éclaircissements sur la présentation et les obligations d'information existantes, dont la présentation des postes, des totaux partiels et des notes annexes, et fournissent des indications pour aider à appliquer le jugement dans la détermination des informations à fournir et sur la manière de les présenter dans les états financiers. Les modifications sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016. Une application anticipée est autorisée.

IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 »)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, qui incorpore le classement ainsi que les phases du projet en matière d'évaluation, de la dépréciation et de la comptabilité de couverture du projet afin de remplacer les normes existantes d'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme IFRS 9 est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective. Une application anticipée est autorisée.

IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir (« IFRS 7 »)

Une modification d'IFRS 7 a été publiée en décembre 2011. Elle exige de fournir des informations sur l'application initiale d'IFRS 9, dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2018. Les modifications doivent être appliquées de manière rétrospective.

Une autre modification d'IFRS 7 a été publiée en novembre 2013. Elle exige de fournir des informations supplémentaires sur la comptabilité de couverture résultant de l'introduction d'une section sur la comptabilité de couverture dans IFRS 9, dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2018. Les modifications doivent être appliquées de manière rétrospective.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (« IFRS 15 »)

IFRS 15 a été publié en mai 2014 et précise la façon qu'une entité publiant selon les IFRS comptabilisera les produits et le moment qu'elle le fera, et exige aussi que l'entité fournisse de meilleures informations pertinentes aux utilisateurs d'états financiers. La norme annule et remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires* et IAS 11 *Contrats de construction* et un certain nombre d'interprétations correspondantes. L'application de la norme est obligatoire pour toutes les entités publiant selon les IFRS et s'applique à presque tous les contrats avec les clients; les principales exceptions sont les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. En juillet 2015, l'IASB a reporté au 1^{er} janvier 2018 la date d'entrée en vigueur d'IFRS 15. Une application anticipée est autorisée.

IFRS 16 Contrats de location

IFRS 16 a été publiée le 1^{er} janvier 2016 et remplacera IAS 17 *Contrats de location*. Selon la nouvelle norme, les contrats de location devront être inscrits au bilan d'une entreprise, ce qui augmentera la visibilité de ses actifs et de ses passifs. IFRS 16 abolit le classement des contrats de location en tant que contrats de location simple ou contrats de location-financement (pour le locataire) et prescrit de traiter tous les contrats de location comme étant de location-financement. Les contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et ceux portant sur des actifs de faible valeur (tels les ordinateurs personnels) comporteront une exemption facultative relativement aux nouvelles exigences. La date d'entrée en vigueur de cette nouvelle norme est le 1^{er} janvier 2019. Une adoption anticipée est autorisée (dans la mesure où la norme sur les produits qui a récemment été émise, soit IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, est également adoptée).

5. Trésorerie

Au 31 décembre

	2015	2014
Dollars canadiens	128 676 \$	97 789 \$
Dollars américains	11 146	4 746
Euros	954	1 618
Total de la trésorerie	140 776 \$	104 153 \$

6. Créances

Au 31 décembre

	2015	2014
Créances clients et régularisations	20 632 \$	21 078 \$
Provision pour créances douteuses	(81)	(133)
Créances clients, au net	20 551	20 945
Créances diverses	2 395	6 510
Total des créances	22 946 \$	27 455 \$

Les créances de la Société sont libellées dans les devises suivantes :

Au 31 décembre

	2015	2014
Dollars canadiens	15 067 \$	12 925 \$
Dollars américains	7 873	14 530
Euros	6	-
Total des créances	22 946 \$	27 455 \$

La Société ne détient aucun bien donné en garantie des créances clients et des créances diverses.

7. Charges payées d'avance

Au 31 décembre

	2015	2014
Total des charges payées d'avance	4 821 \$	1 525 \$

Les charges payées d'avance comprennent un montant de 2,9 millions de dollars associé à des frais de marketing qui ont été engagés en lien avec le programme spécial de pièces de circulation canadiennes pour lesquels l'approbation par décret n'a pas encore été obtenue. Ces coûts seront passés en charges en 2016 lorsque l'approbation sera reçue.

8. Stocks

Au 31 décembre

	2015	2014
Matières premières et fournitures	10 976 \$	21 797 \$
Travaux en cours	20 287	22 540
Produits finis	47 307	44 686
Total des stocks	78 570 \$	89 023 \$

Le montant des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes en 2015 est de 2,8 milliards de dollars (2,3 milliards en 2014).

Le coût des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes en 2015 comprend 4,3 millions de dollars à titre de dépréciation de stocks à la valeur nette de réalisation (5,4 millions en 2014).

9. Instruments financiers et gestion des risques financiers

9.1 Gestion du risque de capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à assurer la continuité de l'exploitation et à exécuter sa stratégie de croissance organisationnelle pour offrir un rendement à son unique actionnaire, le gouvernement du Canada, et des avantages aux autres parties intéressées. La stratégie globale de la Société relative à la gestion du risque de capital est la même depuis l'exercice clos le 31 décembre 2014.

La structure du capital de la Société se compose de ses emprunts (tels que décrits à la note 15) et des capitaux propres, qui sont constitués du capital émis, du cumul des autres éléments du résultat global et des résultats non distribués.

Les cadres supérieurs de la Société examinent périodiquement la structure du capital de la Société. Au cours de cet examen, ils prennent en compte le coût du capital et les risques associés afin de se conformer aux limites d'emprunt (voir la note 26.4) précisées dans la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*. La Société gère sa structure du capital et la rajuste selon la conjoncture générale, les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et ses besoins en fonds de roulement. Le ministre des Finances approuve le calendrier et les conditions de toutes les transactions d'emprunt.

La Société surveille également les ratios de levier financier de la dette dans le cadre de la gestion de la liquidité afin d'assurer un financement et un endettement appropriés pour faciliter l'atteinte des objectifs prévus. Vous trouverez ci-dessous les ratios de levier financier de la dette à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Ratio de la dette sur les capitaux propres

Au 31 décembre

	2015	2014
Emprunts (à court et long terme)	34 513 \$	41 997 \$
Capitaux propres	275 826	333 817
	1:8	1:8

Ratio d'endettement

Au 31 décembre

	2015	2014
Emprunts (à court et long terme)	34 513 \$	41 997 \$
Total de l'actif	438 804	491 082
	1:13	1:12

Pour maintenir ou rajuster sa structure du capital, la Société peut rajuster le montant des dividendes versés à l'actionnaire, émettre de nouvelles actions ou émettre ou rembourser des titres de créance. Ces activités sont approuvées par le Conseil d'administration et soumises aux dispositions de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*.

En 2015, la Société a remis au gouvernement du Canada des dividendes totalisant 53 millions de dollars, soit le dividende annuel courant de 10 millions de dollars et un dividende supplémentaire de 43 millions de dollars.

9.2 Classement et évaluation de la juste valeur des instruments financiers

9.2.1 Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Le classement, ainsi que la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers de la Société, sont comme suit :

Au 31 décembre

	2015		2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Trésorerie	140 776 \$	140 776 \$	104 153 \$	104 153 \$
Actifs financiers dérivés	756	756	1 957	1 957
<i>Prêts et créances</i>				
Créances	22 946	22 946	27 455	27 455
Passifs financiers				
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Passifs financiers dérivés	15 510	15 510	4 393	4 393
<i>Autres passifs financiers</i>				
Fournisseurs et charges à payer	85 771	85 771	74 778	74 778
Emprunts	34 513	34 829	41 997	42 360

La Société n'avait aucun actif financier détenu jusqu'à l'échéance ou disponible à la vente à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

La Société a estimé de la façon suivante la juste valeur de ses instruments financiers :

- i) La valeur comptable de la trésorerie, des créances et des fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur approximative en raison de la durée relativement courte de ces instruments financiers.
- ii) La juste valeur des emprunts a été estimée en se fondant sur la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêt du marché.
- iii) La juste valeur des contrats de change à terme, des swaps sur marchandises, des contrats à terme de gré à gré et des autres instruments dérivés est fondée sur les cours du marché à terme estimés rajustés en fonction de la qualité du crédit. La Société prend en compte le risque de crédit des contreparties et son propre risque de crédit pour établir la juste valeur des instruments financiers.

9.2.2 Hiérarchie des justes valeurs

Pour les instruments financiers, autres que ceux qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur et pour lesquels la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable, peu importe qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, il est nécessaire de présenter leur juste valeur et de les classer selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées dans leur évaluation :

- Niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : données autres que les cours du marché visés dans le niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement (à savoir des cours) ou indirectement (à savoir des dérivés des cours).

- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché (données non observables).

L'évaluation de la juste valeur de la trésorerie est classée comme étant au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2015 et 2014. Les évaluations de la juste valeur de tous les autres instruments financiers détenus par la Société sont classées comme étant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2015 et 2014. Il n'y a pas eu de virement d'instruments financiers entre les niveaux en 2015.

9.2.3 Produits et charges d'intérêts

La Société a comptabilisé les produits et charges d'intérêts à l'égard des instruments financiers suivants :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Produits d'intérêts gagnés sur la trésorerie	747 \$	563 \$
Autres passifs financiers		
Charge d'intérêts sur les emprunts et autres dettes	1 016 \$	1 170 \$

9.3 Objectifs et cadre de gestion des risques financiers

L'utilisation d'instruments financiers expose la Société au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché.

Le Conseil d'administration est chargé de la mise en place et de la surveillance du cadre de gestion du risque de la Société. Le Comité de vérification aide le Conseil et est responsable de l'examen, de l'approbation et de la surveillance des politiques de la Société en matière de gestion des risques, dont l'élaboration d'un programme de gestion des risques d'entreprise, qui comprend l'établissement du niveau de tolérance aux risques, la détermination et l'évaluation des incidences des divers risques et l'élaboration de plans d'action de gestion des risques pour atténuer les risques dépassant le seuil organisationnel de tolérance au risque. Le Comité de vérification rend régulièrement compte de ses activités au Conseil d'administration.

9.3.1 Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière par la Société si un client ou une contrepartie liée à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Il se situe surtout dans les créances clients, la trésorerie et les instruments dérivés. La Société a adopté une politique de transiger seulement avec des contreparties bien cotées comme moyen d'atténuer le risque d'une perte financière par manquement. Le risque de la Société et la cote de crédit des contreparties sont surveillés continuellement.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans les états financiers consolidés représente l'exposition maximale au risque.

Créances

L'exposition de la Société au risque de crédit associé aux créances fluctue surtout selon les caractéristiques particulières de chaque client. Toutefois, la Société prend également en compte les données démographiques de sa clientèle, y compris le risque associé au type de client et à son pays d'activité.

La Société gère ce risque en surveillant la solvabilité de ses clients et en demandant un paiement anticipé ou un autre type de paiement garanti des clients présentant un risque inacceptable. Elle a mis en place des mécanismes pour les contrats avec des clients étrangers afin de gérer les risques qu'ils présentent.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

La direction de la Société examine régulièrement la liste détaillée des créances en vue de déceler des variations des soldes de clients qui pourraient présenter des problèmes de recouvrabilité. Une provision est établie au besoin pour de tels comptes.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique est la suivante :

Au 31 décembre		
	2015	2014
Canada	15 991 \$	10 574 \$
Asie	3 054	7 649
Europe	2 204	1 809
Autres	1 697	7 423
	22 946 \$	27 455 \$

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par type de client est la suivante :

Au 31 décembre		
	2015	2014
Gouvernement (incluant les ministères et organismes)	15 668 \$	8 040 \$
Clients, commerçants et autres	6 613	6 076
Banques centrales et institutionnelles	665	13 339
Total des créances	22 946 \$	27 455 \$

La Société détermine une provision pour créances douteuses qui tient compte de la moins-value estimée des créances. La provision est fondée sur des comptes particuliers et est fixée en fonction de la connaissance de la Société de la situation financière de ses clients, du classement chronologique des créances, du climat commercial et géopolitique en vigueur, de la concentration des clients et des secteurs d'activité et de l'expérience acquise. La Société établit des conditions de paiement différentes selon le client et le produit, qui se soldent en des modalités moyennes de paiement de 30 jours.

Le classement chronologique des créances est le suivant :

Au 31 décembre				
	2015		2014	
	Créances	Provision pour créances douteuses	Créances	Provision pour créances douteuses
Courantes				
0-30 jours	19 450 \$	- \$	17 578 \$	- \$
30-60 jours	2 012	-	4 873	-
60-90 jours	350	-	2 033	-
90-120 jours	908	-	1 033	-
Plus de 120 jours	307	81	2 071	133
Total	23 027 \$	81 \$	27 588 \$	133 \$
Net		22 946 \$		27 455 \$

La variation de la provision pour créances douteuses est comme suit :

Au 31 décembre	2015	2014
Solde à l'ouverture de l'exercice	133 \$	190 \$
Ajouts	-	74
Radiations	(52)	(131)
Solde à la clôture de l'exercice	81 \$	133 \$

Trésorerie

Les fonds excédentaires de la Société sont conservés dans des comptes auprès de banques commerciales ou investis pour gagner des revenus de placement lorsque requis tout en maintenant la sécurité du capital et en ayant en main les liquidités nécessaires pour satisfaire aux besoins en flux de trésorerie. Elle gère son risque de crédit relatif à la trésorerie en prenant ses décisions en matière de placements à la lumière d'une politique de placement à court terme. Les placements doivent respecter les critères minimaux d'évaluation du crédit d'au moins une des agences suivantes :

- Dominion Bond Rating Service (DBRS), R1 Faible
- Moody's, P1
- Standard and Poor's (S&P), A1

La Société examine régulièrement l'évaluation de crédit des émetteurs dont elle détient des placements et en dispose au taux généralement pratiqué sur le marché lorsque l'évaluation de crédit de l'émetteur régresse en dessous des cotes acceptables.

À chacune des dates de clôture présentées, la Société ne détenait aucun placement de cette nature.

Instruments dérivés

Le risque de crédit relatif aux contrats de change à terme, aux swaps sur marchandises et contrats à terme et aux autres dérivés est créé par la possibilité que les contreparties aux ententes manquent à leurs obligations respectives lorsque ces ententes apportent une juste valeur positive à la Société. Ces contreparties sont d'importantes institutions financières internationales et, à ce jour, aucune d'elles n'a manqué à son obligation financière envers la Société. De plus, la Société gère son exposition en passant des contrats uniquement avec des contreparties solvables conformément aux Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État.

9.3.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et prévus pour s'assurer dans la mesure du possible qu'elle a les liquidités nécessaires pour satisfaire aux obligations qui échoient dans une conjoncture normale ou contraignante, sans subir de pertes inacceptables ou ternir sa réputation.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Le tableau suivant présente les conditions contractuelles jusqu'à l'échéance des passifs financiers non dérivés et des instruments dérivés reflétant les décaissements nets non actualisés de la Société :

Au 31 décembre 2015

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et charges à payer	(85 771) \$	(85 771) \$	(80 640) \$	(513) \$	(1 539) \$	(3 079) \$
Emprunts	(34 513)	(36 661)	(8 229)	(8 036)	(14 248)	(6 147)
Instruments dérivés						
Contrats de change à terme	(14 069)	85 763	71 378	14 385	-	-

Au 31 décembre 2014

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et charges à payer	(74 778) \$	(74 778) \$	(69 134) \$	(513) \$	(1 539) \$	(3 592) \$
Emprunts	(41 997)	(45 005)	(8 382)	(8 203)	(19 124)	(9 296)
Instruments dérivés						
Swaps sur marchandises	1 692	1 692	1 692	-	-	-
Contrats de change à terme	(3 987)	44 726	13 967	16 374	14 385	-

9.3.3 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des variations des prix du marché, telles les fluctuations du cours de change, l'évolution des taux d'intérêt ou les fluctuations des prix des marchandises, influent sur le résultat de la Société ou sur la juste valeur de ses instruments financiers.

La Société utilise des dérivés, entre autres, des contrats de change à terme, des accords portant sur l'échange de taux d'intérêt, des swaps sur marchandises et des contrats à terme, pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie attribuables au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque marchandises. La Société achète et vend des dérivés dans le cours ordinaire de son activité et toutes ces transactions sont exécutées conformément aux lignes directrices prévues dans les politiques en vigueur. La Société a pour politique de ne pas utiliser des dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change lors des transactions d'achat et de vente et des besoins de gestion de trésorerie à court terme qui sont libellés en monnaies étrangères, soit essentiellement en dollars américains et en euros. Elle gère son exposition aux fluctuations du taux de change entre les monnaies étrangères et le dollar canadien en concluant des contrats de change à terme et en appliquant la comptabilité de couverture à certains contrats admissibles afin de minimiser la volatilité du résultat net. Elle a également recours à de tels contrats pour gérer ses besoins de trésorerie généraux.

L'exposition de la Société au risque de change est la suivante selon les équivalences en devises canadiennes :

Au 31 décembre 2015

	US\$	EURO	GBP	AUD
Trésorerie	11 146 \$	954 \$	- \$	- \$
Créances	7 873	6	-	-
Fournisseurs et charges à payer	(9 078)	(610)	(308)	(247)
Exposition brute, à l'exclusion des dérivés	9 941	(350)	(308)	(247)
Ventes estimatives couvertes	140 019	-	-	-
Achats estimatifs couverts	(42 843)	(885)	(102)	-
Exposition brute	107 117	(535)	(410)	(247)
Contrats de change à terme	(99 984)	-	-	-
Exposition nette	7 133 \$	(535) \$	(410) \$	(247) \$

Au 31 décembre 2014

	US\$	EURO	GBP
Trésorerie	4 746 \$	1 618 \$	- \$
Créances	14 530	-	-
Fournisseurs et charges à payer	(11 464)	(1 433)	-
Exposition brute, à l'exclusion des dérivés	7 812	185	-
Ventes estimatives couvertes	72 622	-	-
Achats estimatifs couverts	(37 123)	(946)	(215)
Exposition brute	43 311	(761)	(215)
Contrats de change à terme	(48 869)	556	-
Exposition nette	(5 558) \$	(205) \$	(215) \$

En se fondant sur les contrats de change à terme en vigueur au 31 décembre 2015 et en supposant que toutes les autres variables ne changent pas, une appréciation hypothétique de 10 % de la valeur du dollar canadien face aux devises ci-dessus entraînerait les hausses du résultat de l'exercice ci-après. Une dépréciation hypothétique de 10 % du dollar canadien face à ces devises aurait un effet contraire égal.

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015		2014	
	Autres éléments du résultat global	Résultat de la période	Autres éléments du résultat global	Résultat de la période
Dollars américains	5 629 \$	1 188 \$	3 336 \$	(4) \$
Euros	-	-	-	(38)

Risque de taux d'intérêt

Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variable exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. Ce risque n'existe pas pour la trésorerie parce qu'il n'y a pas de placements à court terme aux dates présentées. Les emprunts au taux d'acceptation bancaire ou sur un swap de taux, décrits à la note 15, exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. La Société a couvert l'intégralité de son exposition aux variations des taux d'intérêt liés à ces instruments en concluant des swaps de taux correspondants prévoyant qu'elle paie un taux fixe en retour d'un taux variable. Les swaps de taux sont désignés comme des instruments de couverture selon le modèle de comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Les actifs financiers et les passifs financiers à intérêt fixe sont sujets au risque de taux d'intérêt à la juste valeur. La Société ne comptabilise pas ses instruments d'emprunt à taux fixe en tant qu'instruments détenus à des fins de transaction. Une variation des taux d'intérêt à la date de clôture n'influerait donc d'aucune façon sur le résultat net découlant de ces instruments à taux fixe. Les swaps de taux d'intérêt exposent la Société à un risque de taux d'intérêt à la juste valeur. Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture augmenterait la juste valeur du passif lié aux swaps et diminuerait les autres éléments du résultat global d'environ 0,4 million de dollars (0,6 million en 2014). Une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt aurait l'effet contraire.

Risque marchandises

La Société est exposée au risque marchandises à l'achat et à la vente de métaux précieux, dont l'or, l'argent, le platine et le palladium, et de métaux de base, entre autres, le nickel, le cuivre et l'acier.

La Société n'est pas exposée au risque de prix lié au programme de vente de produits d'investissement en métal précieux, car l'achat et la vente de métaux précieux utilisés dans ce programme sont réalisés le même jour, sur la même base de prix et avec la même devise.

Pour les contrats conclus aux fins d'acquisition de marchandises à être utilisées dans la production, la Société applique le classement des achats normalisés.

L'incidence d'une variation du risque marchandises sur les états financiers consolidés n'est pas importante, car le volume non couvert de la Société est minime.

9.4 Contrats de change à terme, swaps de marchandises et swaps de taux d'intérêt

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures sont les suivantes :

Au 31 décembre 2015

	Échéances	Valeur notionnelle	Juste valeur
Actifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2016	7 101 \$	510 \$
		7 101 \$	510 \$
Passifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2016	63 880 \$	8 264 \$
Swaps de taux d'intérêt	2016	4 500	125
<i>Non courants</i>			
Contrats de change à terme	2017	14 385	3 537
Swaps de taux d'intérêt	2022	21 000	559
		103 765 \$	12 485 \$

Au 31 décembre 2014

	Échéances	Valeur notionnelle	Juste valeur
Actifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Swaps sur marchandises	2015	10 901 \$	1 692 \$
Contrats de change à terme	2015	20 484	24
Swaps de taux d'intérêt	2015	3 000	-
<i>Non courants</i>			
Swaps de taux d'intérêt	2022	21 000	-
		55 385 \$	1 716 \$
Passifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2015	35 134 \$	2 105 \$
Swaps de taux d'intérêt	2015	1 500	35
<i>Non courants</i>			
Contrats de change à terme	2017	30 795	1 790
Swaps de taux d'intérêt	2018	4 500	106
		71 929 \$	4 036 \$

Les profits ou pertes sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie seront reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net au cours des périodes pendant lesquelles les profits ou pertes couverts se concrétiseront. Les montants seront reclassés dans le résultat net pendant des périodes d'au plus 7 ans, dont quelque 7,9 millions de dollars de pertes (pertes de 0,4 million en 2014) au cours des 12 prochains mois.

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments dérivés non désignés comme couvertures sont les suivantes :

Au 31 décembre 2015

	Échéances	Valeur notionnelle	Juste valeur
Actifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2016	15 532 \$	246 \$
		15 532 \$	246 \$
Passifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2016	65 601 \$	3 025 \$
		65 601 \$	3 025 \$

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Au 31 décembre 2014

	Échéances	Valeur notionnelle	Juste valeur
Actifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2015	26 652 \$	225 \$
<i>Non courants</i>			
Contrats de change à terme	2016	519	16
		27 171 \$	241 \$
Passifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2015	12 661 \$	307 \$
<i>Non courants</i>			
Contrats de change à terme	2016	485	50
		13 146 \$	357 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les montants comptabilisés à l'état consolidé du résultat global qui sont occasionnés par la variation nette de la juste valeur des dérivés non désignés comme couvertures représentent une perte de 2,7 millions de dollars (profit de 0,4 million en 2014). Ces montants sont compris dans les profits nets (pertes nettes) de change.

10. Immobilisations corporelles

La composition de la valeur comptable nette des immobilisations de la Société est présentée dans les tableaux suivants :

Au 31 décembre

	2015	2014
Coût	407 413 \$	409 035 \$
Cumul des amortissements	(234 816)	(167 385)
Valeur comptable nette	172 597 \$	241 650 \$
Valeur comptable nette par catégorie d'actif		
Terrains et améliorations aux terrains	2 922 \$	3 139 \$
Édifices et améliorations	93 302	132 760
Matériel	73 215	96 018
Projets d'immobilisations en cours	3 158	9 733
Valeur comptable nette	172 597 \$	241 650 \$

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations corporelles pour 2015 :

	Terrains et améliorations aux terrains	Édifices et améliorations	Matériel	Projets d'immobilisa- tions en cours	Total
Coût					
Solde au 31 décembre 2013	4 094 \$	141 120 \$	233 542 \$	11 041 \$	389 797 \$
Entrées	-	6 574	6 892	8 091	21 557
Virements	-	2 968	6 431	(9 399)	-
Sorties	-	(422)	(1 897)	-	(2 319)
Solde au 31 décembre 2014	4 094	150 240	244 968	9 733	409 035
Entrées	-	3 451	7 899	2 890	14 240
Virements	-	2 003	7 462	(9 465)	-
Décomptabilisation	-	-	(11 398)	-	(11 398)
Sorties	-	-	(4 464)	-	(4 464)
Solde au 31 décembre 2015	4 094 \$	155 694 \$	244 467 \$	3 158 \$	407 413 \$
Cumul des amortissements					
Solde au 31 décembre 2013	951 \$	12 087 \$	138 544 \$	- \$	151 582 \$
Amortissement	4	5 428	12 074	-	17 506
Sorties	-	(35)	(1 668)	-	(1 703)
Solde au 31 décembre 2014	955	17 480	148 950	-	167 385
Amortissement	(8)	5 622	11 519	-	17 133
Décomptabilisation	-	-	(11 398)	-	(11 398)
Sorties	-	-	(3 213)	-	(3 213)
Dépréciation (note 13)	225	39 290	25 394	-	64 909
Solde au 31 décembre 2015	1 172 \$	62 392 \$	171 252 \$	- \$	234 816 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	2 922 \$	93 302 \$	73 215 \$	3 158 \$	172 597 \$

Aucun actif n'était donné en garantie pour des emprunts au 31 décembre 2015 et 2014.

11. Immeuble de placement

Au 31 décembre

	2015	2014
Coût	236 \$	236 \$

La juste valeur des terrains s'élève à 2,6 millions de dollars. L'évaluation de la juste valeur de l'immeuble de placement est classée comme étant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (voir la note 9.2.2 pour les définitions). L'évaluation a été établie en fonction des prix de marché pour des biens semblables dans l'emplacement pertinent. Une nouvelle évaluation sera effectuée lorsqu'il y aura un changement important dans le prix de marché.

Aucun indicateur de dépréciation n'a été noté au 31 décembre 2015 ou 2014 pour ce qui est de l'immeuble de placement.

La Société détient l'immeuble de placement en fonds franc.

12. Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre

	2015	2014
Coût	29 589 \$	41 565 \$
Cumul des amortissements	(14 378)	(24 115)
Valeur comptable nette	15 211 \$	17 450 \$

Les immobilisations incorporelles de la Société se composent notamment de logiciels achetés pour l'usage interne ou pour la prestation de services aux clients. Les durées d'utilité de certains logiciels ont été prolongées de façon à les faire passer de cinq à sept ans, conformément aux estimations qu'en a faites la direction dans le cadre de son examen annuel des durées d'utilité, ce qui a donné lieu à une réduction de l'amortissement, en 2015, d'environ 1,1 million de dollars.

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations incorporelles pour 2015 :

	Logiciels	Échange non monétaire	Projets d'immobilisa- tions en cours	Total
Coût				
Solde au 31 décembre 2013	24 495 \$	- \$	13 256 \$	37 751 \$
Entrées	2 923	-	891	3 814
Virements	13 128	-	(13 128)	-
Solde au 31 décembre 2014	40 546	-	1 019	41 565
Entrées	758	1 362	1 046	3 166
Virements	584	-	(584)	-
Décomptabilisation	(13 780)	(1 362)	-	(15 142)
Solde au 31 décembre 2015	28 108 \$	- \$	1 481 \$	29 589 \$
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2013	20 565 \$	- \$	- \$	20 565 \$
Amortissement	3 550	-	-	3 550
Solde au 31 décembre 2014	24 115	-	-	24 115
Amortissement	3 440	1 362	-	4 802
Décomptabilisation	(13 780)	(1 362)	-	(15 142)
Dépréciation (note 13)	603	-	-	603
Solde au 31 décembre 2015	14 378 \$	- \$	- \$	14 378 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	13 730 \$	- \$	1 481 \$	15 211 \$

13. Dépréciation d'immobilisations

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il a eu des événements ou des circonstances indiquant qu'un actif est peut-être déprécié. Selon IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, de tels événements et circonstances comprennent notamment des changements importants défavorables qui, à long terme, influent sur l'environnement économique ou les hypothèses ou les objectifs de la Société.

À la suite de son examen stratégique, la Société a effectué des tests de dépréciation sur deux de ses trois unités génératrices de trésorerie (UGT), soit les pièces de circulation et l'affinerie, après qu'elle ait noté des indices de dépréciation. La Société s'est servie de la méthode de la valeur d'utilité pour estimer la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles des deux UGT qui montraient des indices de dépréciation. L'examen de dépréciation a conclu que l'UGT de l'affinerie n'était pas dépréciée, mais que l'UGT des pièces de circulation l'était.

L'UGT des pièces de circulation englobe le Programme de pièces de circulation canadiennes et la Ligne commerciale de produits et de solutions de pièces de circulation. La Société a noté la récente baisse des produits des activités ordinaires de l'UGT des pièces de circulation, la réalisation de pertes d'exploitation ainsi que la diminution des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles à titre d'indices de dépréciation.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Par suite de ces tests, la Société a, au troisième trimestre de 2015, constaté une perte de valeur de 65,5 millions de dollars, laquelle a été inscrite dans les charges d'exploitation à l'état consolidé du résultat global.

Incidence sur les immobilisations corporelles (en millions de \$ CA)

Dépréciation	
Terrains, édifices et améliorations	39,5
Matériel	25,4
Immobilisations incorporelles	0,6
Total de la dépréciation	65,5 \$

La valeur recouvrable de l'UGT a été établie au moyen du modèle de la valeur d'utilité, valeur qui est généralement déterminée à l'aide des entrées de trésorerie nettes futures attendues qui sont calculées par voie d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. La valeur recouvrable excède de plus de la moitié la valeur comptable des actifs de l'UGT des pièces de circulation avant la charge de dépréciation. Les entrées de trésorerie futures estimées pour les cinq premiers exercices, incluant la valeur finale, sont fondées sur le plan stratégique et d'entreprise établi en 2015.

Les entrées de trésorerie nettes futures attendues reflètent l'information financière du Programme de pièces de circulation canadiennes (lequel ne dégage aucun profit) ainsi que les estimations de la direction quant aux ventes des Produits et solutions de pièces de circulation qui seront réalisées dans l'avenir aux termes de commandes fermes déjà passées et de commandes futures prévues après ajustement au titre de toute variation des taux de change et des cours des métaux communs après 2015, aux coûts d'approvisionnement selon les contrats conclus avec les fournisseurs, aux frais de main-d'œuvre futurs après normalisation, aux conditions générales des marchés, aux hausses ou baisses du fonds de roulement hors trésorerie et à un niveau soutenu de dépenses en immobilisations des exercices à venir.

Les autres estimations ayant servi à établir la valeur recouvrable comprennent le taux d'actualisation applicable. Les données d'entrée utilisées aux fins du modèle des flux de trésorerie actualisés ont été de niveau 3 (données d'entrée non fondées sur des données de marché observables).

Le taux d'actualisation utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs selon la méthode de la valeur d'utilité a été calculé en fonction du coût moyen pondéré du capital de 12 %, ce qui correspond au point médian d'une fourchette calculée selon la méthode de montage. Cette méthode tient compte de primes de risque de manière à obtenir un taux ajusté en fonction du risque.

Aux termes de cette approche, les hypothèses clés utilisées pour déterminer le taux d'actualisation ont été les suivantes :

- Le coût des capitaux propres a été calculé avec une fourchette allant de 18,9 % à 19,9 %, car il n'existe aucune société cotée en bourse dans le secteur des pièces de circulation semblable à la Société;
- Le coût de la dette avant impôts a été calculé avec une fourchette allant de 4,7 % à 5,7 % en se servant du taux préférentiel de la Banque du Canada majoré d'une prime spécifique à une entreprise de 2,0 % à 3,0 %;
- Une pondération du ratio d'endettement dans une fourchette allant de 45 % à 50 % a été utilisée, ce qui se rapproche de la dette notionnelle représentant environ de 2,0 à 2,5 fois le résultat net;
- Un taux de croissance de 0 % a été pris en compte pour déterminer la valeur finale.

En ce qui concerne l'incidence sur les impôts, la perte de valeur de 65,5 millions de dollars accroît la différence temporelle déductible d'un même montant, ce qui donne lieu à une hausse de l'actif d'impôts différés. Il en résulte une économie d'impôts différés d'environ 16,4 millions de dollars, selon le taux d'imposition applicable de 25 %, économie qui est contrebalancée par le passif d'impôts différés (note 17).

Analyse de sensibilité

Les estimations suivantes sont présentées isolément les unes des autres, ce qui suppose que toutes les autres estimations demeurent inchangées.

Une baisse ou une hausse de 10 % des entrées de trésorerie nettes futures attendues de l'UGT des pièces de circulation, ventilée uniformément sur les exercices à venir, aurait donné lieu à une perte de valeur supplémentaire ou à une réduction de la perte de valeur d'environ 8,4 millions de dollars pour 2015.

Une hausse de 100 points de base du taux d'actualisation utilisé aux fins des tests de dépréciation aurait engendré une perte de valeur supplémentaire d'environ 5,9 millions de dollars en 2015.

Une baisse de 100 points de base du taux d'actualisation utilisé aux fins des tests de dépréciation aurait donné lieu à une diminution de la perte de valeur d'environ 7,0 millions de dollars en 2015.

14. Fournisseurs et charges à payer

Au 31 décembre

	2015	2014
Dollars canadiens	75 522 \$	61 881 \$
Dollars américains	9 078	11 464
Euros	610	1 433
Autres monnaies	561	-
Total des fournisseurs et charges à payer	85 771 \$	74 778 \$

Les charges à payer comprennent un passif envers le ministère des Finances qui est expliqué en détail à la note 23.

Les charges à payer au 31 décembre 2015 incluent une provision de 2,0 millions de dollars (1,8 million en 2014) pour les retours et rabais sur ventes estimatifs. Au cours de l'exercice, la provision a été réduite de 2,5 millions de dollars pour les retours sur ventes réels et augmentée de 2,7 millions pour les retours sur ventes estimatifs fondés sur le produit des ventes de 2015.

15. Emprunts

Au 31 décembre

	2015	2014
Emprunts	34 487 \$	41 975 \$
Intérêts courus	26	22
Total des emprunts	34 513 \$	41 997 \$
Courants	7 526 \$	7 522 \$
Non courants	26 987	34 475
Total des emprunts	34 513 \$	41 997 \$

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Les emprunts ne sont pas garantis et comprennent les facilités d'emprunt suivantes :

Un emprunt de 15 millions de dollars d'une durée de 10 ans, au taux d'acceptation bancaire ou sur swap de taux d'intérêt portant intérêt à 2,67 % et échéant en 2018. La Société couvre l'emprunt pour le risque de taux d'intérêt par un swap de taux, échangeant un taux fixe pour un taux variable. La structure de l'emprunt comporte l'utilisation d'un taux d'acceptation bancaire et un swap de taux d'intérêt renouvelables aux trois mois pour verrouiller le refinancement par acceptations bancaires. L'emprunt est remboursé à raison de 1,5 million de dollars par année pendant 10 ans. Au 31 décembre 2015, le solde du capital se chiffre à 4,5 millions de dollars (6,0 millions en 2014) et la juste valeur de l'acceptation bancaire est de 4,5 millions (6,0 millions en 2014).

Un emprunt de 30 millions de dollars d'une durée de 10 ans au taux d'acceptation bancaire ou sur swap de taux d'intérêt portant intérêt à 2,06 % et échéant en 2022. La Société couvre l'emprunt pour le risque de taux d'intérêt en ayant recours à un swap de taux, échangeant un taux fixe pour un taux variable. La structure de l'emprunt comporte l'utilisation d'un taux d'acceptation bancaire et un swap de taux d'intérêt renouvelables chaque mois pour verrouiller le refinancement par acceptations bancaires. L'emprunt est remboursé à raison de 3 millions de dollars par année pendant 10 ans. Au 31 décembre 2015, le solde du capital se chiffre à 21,0 millions de dollars (24,0 millions en 2014) et la juste valeur de l'acceptation bancaire est de 21,0 millions (24 millions en 2014).

Un emprunt de 15 millions de dollars d'une durée de 5 ans à un taux d'intérêt fixe de 2,35 % et échéant en 2018. Les versements d'intérêt sont effectués semestriellement et l'emprunt est remboursé à raison de 3 millions de dollars par année pendant 5 ans. Au 31 décembre 2015, le solde du capital se chiffre à 9,0 millions de dollars (12,0 millions en 2014) et la juste valeur de l'emprunt est de 9,3 millions (12,4 millions en 2014).

16. Produits différés

Au 31 décembre

	2015	2014
Paiements anticipés des clients	8 656 \$	1 209 \$
Total des produits reportés	8 656 \$	1 209 \$

Les produits différés proviennent de clients qui paient par anticipation le coût d'achat des matériaux dans le but de bloquer le prix d'achat, notamment des métaux. Les produits différés seront comptabilisés en résultat au moment de l'expédition.

17. Impôts sur le résultat

Charge d'impôts exigibles

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
Charge d'impôts exigibles	14 612 \$	11 686 \$
Charge d'impôts étrangers	10	889
Ajustements sur exercices antérieurs	120	(212)
Total de la charge d'impôts exigibles	14 742 \$	12 363 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
Naissance et résorption des différences temporaires	(14 951) \$	2 618 \$
Ajustements sur exercices antérieurs	23	(98)
Total de la charge (du recouvrement) d'impôts différés	(14 928) \$	2 520 \$

La charge d'impôts sur le résultat avant impôts diffère de celle qui devrait résulter de l'application du taux fédéral d'imposition prévu par la loi de 25 % (25 % en 2014). La charge d'impôts de l'exercice peut être rapprochée du résultat comptable avant impôts comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
Résultat avant impôts sur le résultat de l'exercice	(503) \$	56 137 \$
Taux d'imposition	25,0 %	25,0 %
Charge d'impôts calculée (recouvrement d'impôts calculé)	(126)	14 034
Charge (recouvrement) non déductible	(458)	280
Incidence de l'impôt étranger	222	889
Ajustements sur exercices antérieurs	120	(310)
Autres montants nets	56	(10)
Charge d'impôts comptabilisée (recouvrement d'impôts comptabilisé) en résultat net	(186) \$	14 883 \$

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

Les incidences fiscales des différences temporaires qui donnent lieu aux actifs et passifs d'impôts différés en 2015 et 2014 sont présentées ci-dessous :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015			2014		
	Avant impôts	Économie (charge) d'impôts	Net des impôts	Avant impôts	Économie (charge) d'impôts	Net des impôts
Profits nets (pertes nettes) non réalisés sur couvertures de flux de trésorerie	(9 477) \$	2 369 \$	(7 108) \$	(5 530) \$	1 691 \$	(3 839) \$
Reclassement des pertes nettes sur couvertures de flux de trésorerie virées des autres éléments du résultat global	2 511	(628)	1 883	5 370	(1 343)	4 027
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) sur le régime à prestations définies	736	(184)	552	(1 082)	270	(812)
Total	(6 230) \$	1 557 \$	(4 673) \$	(1 242) \$	618 \$	(624) \$

Les incidences fiscales des différences temporaires qui donnent lieu aux actifs et passifs d'impôts différés en 2015 et 2014 sont présentées ci-dessous :

Au 31 décembre 2015

	Solde d'ouverture	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde de clôture
Actifs d'impôts différés				
Avantages sociaux	3 173 \$	300 \$	(184) \$	3 289 \$
Fournisseurs	1 727	425	-	2 152
Actifs financiers dérivés	581	(496)	2 910	2 995
Passifs d'impôts différés				
Immobilisations corporelles	(19 157)	14 192	-	(4 965)
Immobilisations incorporelles	(4 359)	564	-	(3 795)
Passif financier dérivé	-	-	-	-
Immeuble de placement	-	-	-	-
Crédits d'impôt à l'investissement	(183)	(57)	-	(240)
Passifs d'impôts différés, nets	(18 218) \$	(14 928) \$	2 726 \$	(564) \$

Au 31 décembre 2014

	Solde d'ouverture	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde de clôture
Actifs d'impôts différés				
Avantages sociaux	2 959 \$	(56) \$	270 \$	3 173 \$
Fournisseurs	1 792	(65)	-	1 727
Actifs financiers dérivés	220	-	361	581
Passifs d'impôts différés				
Immobilisations corporelles	(16 827)	(2 330)	-	(19 157)
Immobilisations incorporelles	(4 293)	(66)	-	(4 359)
Crédits d'impôt à l'investissement	(180)	(3)	-	(183)
Passifs d'impôts différés, nets	(16 329) \$	(2 520) \$	631 \$	(18 218) \$

18. Avantages sociaux

i) Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des membres du personnel. Le taux de cotisation exigée des employeurs pour 2015 était fonction de la date de début d'emploi de l'employé. Pour les dates de début d'emploi antérieures au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation de la Société était de 1,28 fois (1,45 fois en 2014) le taux de cotisation exigé des employés; et pour les dates de début d'emploi postérieures au 31 décembre 2012, le taux de cotisation de la Société était aussi de 1,28 fois (1,43 fois en 2014) le taux de cotisation exigé des employés.

En 2015, la Société a versé des cotisations totalisant 11,5 millions de dollars (11,9 millions en 2014). Les cotisations pour 2016 sont estimées à 12,1 millions de dollars.

Le gouvernement du Canada a l'obligation législative d'effectuer le versement des prestations dans le cadre du Régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % pour le service ouvrant droit à pension, multiplié par la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec et elles sont indexées à l'inflation.

ii) Autres avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre des indemnités de départ aux membres de son personnel ainsi que des avantages de retraite supplémentaires, qui comprennent des avantages postérieurs au départ à la retraite et des prestations d'assurance à certains employés. Les avantages s'accumulent au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des avantages constitués.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

iii) Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages à long terme de la Société comprennent des avantages aux membres du personnel qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie, les congés spéciaux et les indemnités des accidents du travail. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des avantages constitués.

Obligation au titre des avantages sociaux à la date de clôture :

Au 31 décembre

	2015	2014
Avantages postérieurs à l'emploi	9 863 \$	10 157 \$
Autres avantages à long terme	3 273	2 542
Total de l'obligation au titre des avantages sociaux	13 136 \$	12 699 \$

Voici l'évolution de l'obligation au titre des avantages sociaux :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	
	2015	2014	2015	2014
Solde à l'ouverture de l'exercice	10 157 \$	9 053 \$	2 542 \$	2 785 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	647	561	2 601	2 632
Coût financier	390	411	91	114
Avantages versés	(595)	(950)	(3 272)	(3 330)
Pertes actuarielles (gains actuariels) provenant des hypothèses démographiques	(571)	136	1 314	291
Pertes actuarielles (gains actuariels) provenant des hypothèses financières	(165)	946	(3)	50
Solde à la clôture de l'exercice	9 863 \$	10 157 \$	3 273 \$	2 542 \$

Les écarts actuariels englobent les écarts entre résultats et prévisions provenant des hypothèses démographiques, qui représentent l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est réellement passé, ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles.

Les gains actuariels provenant des hypothèses financières comprennent les ajustements imputables à l'effet de l'application du taux d'actualisation à l'obligation au titre des avantages sociaux.

Les charges pour les avantages sociaux ont été comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
Cotisation au régime de retraite	11 530 \$	11 856 \$
Autres avantages postérieurs à l'emploi	(294)	1 105
Autres avantages postérieurs à l'emploi non courants	731	(243)
Total des charges au titre des avantages sociaux	11 967 \$	12 718 \$

Les principales hypothèses actuarielles utilisées à la fin de la période de présentation de l'information financière étaient comme suit (moyenne pondérée) :

Au 31 décembre	2015	2014
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,5 %	3,5 %
Taux d'augmentation des indemnités	2,5 %	3,0 %
Coût des avantages de l'exercice clos		
Taux d'actualisation	3,5 %	4,2 %
Taux d'augmentation des indemnités	3,0 %	3,0 %
Taux tendanciels présumés des frais médicaux		
Taux tendanciel initial des frais médicaux	6,0 %	6,4 %
Taux tendanciel des frais diminués à	4,9 %	5,0 %

En supposant que toutes les autres hypothèses ne changent pas, une hausse hypothétique de un point de pourcentage des taux présumés suivants augmentera (diminuera) le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier et l'obligation au titre des prestations définies d'un montant précisé dans le tableau suivant. L'incidence d'une baisse hypothétique de un point de pourcentage des taux présumés donnera environ le résultat contraire.

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2015	2014
<i>Taux tendanciels des frais médicaux :</i>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier	100 \$	63 \$
Obligation au titre des prestations définies	525	465
<i>Taux d'actualisation :</i>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier	(41) \$	(18) \$
Obligation au titre des prestations définies	(1 304)	(1 282)
<i>Taux de rémunération :</i>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier	82 \$	88 \$
Obligation au titre des prestations définies	535	535

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 10 années. L'échelonnement des versements de prestations est présenté dans le tableau suivant :

Exercice clos le 31 décembre 2015	Moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 5 à 10 ans
Versements prévus de prestations de retraite	3 713 \$	4 388 \$	4 380 \$
Exercice clos le 31 décembre 2014	Moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 5 à 10 ans
Versements prévus de prestations de retraite	1 304 \$	4 208 \$	4 235 \$

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

19. Produits des activités ordinaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
Produits provenant de la vente de biens	2 958 577 \$	2 426 000 \$
Produits provenant de la prestation de services	15 571	17 414
Total des produits des activités ordinaires	2 974 148 \$	2 443 414 \$

20. Charges d'amortissement

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
Amortissement des immobilisations corporelles	17 133 \$	17 506 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 802	3 550
Total des charges d'amortissement	21 935 \$	21 056 \$

Les charges d'amortissement ont été reclassées dans les charges d'exploitation comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
Coût des ventes	14 082 \$	14 645 \$
Frais de marketing et ventes	3 966	2 564
Frais d'administration	3 887	3 847
Total des charges d'amortissement	21 935 \$	21 056 \$

21. Charges de rémunération

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
Inclus dans le coût des ventes :		
Rémunération incluant les avantages sociaux à court terme	37 285 \$	37 783 \$
Coûts des régimes de retraite	5 359	5 594
Avantages sociaux à long terme et avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite	3 020	2 382
Indemnité de cessation d'emploi	384	-
Inclus dans les frais de marketing et ventes :		
Rémunération incluant les avantages sociaux à court terme	19 054	18 426
Coûts des régimes de retraite	1 943	1 902
Avantages sociaux à long terme et avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite	673	593
Indemnité de cessation d'emploi	1 692	-
Inclus dans les frais d'administration :		
Rémunération incluant les avantages sociaux à court terme	28 866	29 048
Coûts des régimes de retraite	4 411	3 658
Avantages sociaux à long terme et avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite	1 353	1 369
Indemnité de cessation d'emploi	2 339	989
Total des charges de rémunération et des avantages sociaux	106 379 \$	101 744 \$

Des indemnités de cessation d'emploi de 2,8 millions de dollars ont été constatées en 2015 en lien avec des départs forcés par suite de la réorganisation. Des détails concernant les coûts liés à celle-ci sont présentés à la note 24.

22. Charges de recherche scientifique et développement expérimental, au net

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
Charges de recherche et développement	6 774 \$	9 624 \$
Crédit d'impôts à l'investissement à la recherche scientifique et au développement	(1 126)	(766)
Charges de recherche et développement, au net	5 648 \$	8 858 \$

Les charges nettes de recherche et développement sont incluses dans les frais d'administration dans l'état consolidé du résultat global.

23. Opérations entre parties liées

Gouvernement du Canada

La Société est liée, sur le plan de la propriété commune, à toutes les entités appartenant au gouvernement du Canada. Elle effectue des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non liées. Conformément à l'exemption de l'obligation en matière d'informations pour les « entités liées à une autorité publique », la Société est exemptée de certaines dispositions relatives aux informations à fournir d'IAS 24 en ce qui a trait à ses transactions et soldes avec les parties liées suivantes :

- une autorité publique, dont elle est sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable;
- une autre entité qui est une partie liée du fait que les deux entités sont sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable d'une même autorité publique.

Les transactions avec des parties liées qui sont significatives, considérées individuellement ou collectivement, comprennent celles avec le gouvernement du Canada et ses ministères et toutes les sociétés d'État fédérales.

La majorité des transactions avec le gouvernement du Canada l'ont été avec le ministère des Finances concernant la production, la gestion et la distribution de pièces de circulation canadiennes sont négociées et évaluées à la juste valeur dans le cadre d'un protocole d'entente de trois ans par lequel le prix est convenu annuellement dans le cours normal des activités.

Les produits liés aux transactions avec le ministère des Finances sont comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
Produits provenant du ministère des Finances	94 340 \$	104 144 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
Montant à recevoir du ministère des Finances	8 110 \$	2 068 \$

Au cours de l'exercice, la majorité des transactions avec des sociétés d'État portaient sur la vente de produits numismatiques.

Vu l'application rétroactive d'IAS 16 à la date de transition aux IFRS, soit le 1^{er} janvier 2010, les charges d'amortissement qui ont été imputées au ministère des Finances conformément aux PCGR du Canada, à un taux supérieur aux charges d'amortissement réelles engagées selon IAS 16, ont été ajustées de l'ordre de 8,2 millions de dollars à ce moment-là. Cette somme a été incluse dans les fournisseurs et charges à payer à l'état consolidé de la situation financière, car elle peut être remboursable à vue au ministère des Finances. En 2015, la Société a réduit la facturation au ministère des Finances de 0,5 million de dollars (0,5 million en 2014) et le solde de 5,7 millions de dollars (6,2 millions en 2014) sera déduit dans les facturations futures au cours des 11 prochaines années.

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé comprend tous les membres du Conseil d'administration et les cadres dirigeants, y compris tous les vice-présidents, qui ont le pouvoir et la responsabilité en matière de planification, direction et contrôle des activités de la Société.

La rémunération du personnel de direction clé pour l'exercice a été comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
Salaires, primes et avantages du personnel à court terme	2 979 \$	3 428 \$
Avantages postérieurs à l'emploi et prestations de cessation d'emploi	2 653	2 152
Autres avantages à long terme	101	102
Total de la rémunération	5 733 \$	5 682 \$

24. Réorganisation

Vers le milieu de 2015, la Société a effectué un examen stratégique pour trouver des moyens d'optimiser sa croissance de façon rentable et de s'adapter à l'évolution du marché. Cet examen a été parachevé au troisième trimestre et au terme de celui-ci, la Société a, au mois d'octobre 2015, remanié sa structure organisationnelle. Les employés touchés par ce remaniement se sont vu offrir des indemnités de départ ou d'autres postes internes, selon ce qui convenait. Le total des coûts associés aux départs forcés qui ont été passés en charges en 2015 est d'environ 2,8 millions de dollars. De ce montant, 0,4 million ont été constatés dans le coût des ventes, 1,7 million l'ont été dans les frais de marketing et ventes et 0,7 million l'ont été dans les frais d'administration. La majeure partie des indemnités de départ ont été versées en 2015, et le reste le sera dans la première moitié de 2016.

25. Désaisissement de la Cybermonnaie^{MC}

Le projet Cybermonnaie^{MC} a été lancé en 2012. En février 2014, il a été décidé que toute autre activité de développement et de commercialisation de la Cybermonnaie^{MC} devrait être menée par le secteur privé. En décembre 2015, la Société a mené à terme la vente de la Cybermonnaie^{MC} contre une somme en espèces de 5 millions versée à la clôture et un billet garanti de 11 millions portant intérêt au taux de 4 %, dont les paiements d'intérêts seront exigibles deux fois l'an et dont le montant en capital viendra à échéance le 16 décembre 2022. La somme en espèces versée à la clôture ainsi que les remboursements de capital après impôts et frais seront remis au gouvernement du Canada sous forme de paiements de dividendes supplémentaires au cours de l'année suivant l'encaissement de la somme en espèces.

La vente a donné lieu à un autre produit de 3,75 millions de dollars après impôts (5 millions avant impôts) qui a été présenté dans le résultat net provenant des activités poursuivies à l'état consolidé du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2015. En raison de l'incertitude entourant la recouvrabilité du billet, aucun actif n'a été inscrit dans les états financiers consolidés et toute contrepartie future supplémentaire liée aux intérêts et aux remboursements de capital sera constatée dans les autres produits au moment de l'encaissement de la somme en espèces.

26. Engagements, éventualités et garanties

26.1 Baux sur métaux précieux

Afin de faciliter la production de pièces de métaux précieux et de gérer les risques associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des accords au titre de contrats d'approvisionnement à prix ferme et des baux sur métaux précieux. Au 31 décembre 2015, la Société avait des engagements en cours de 47,0 millions de dollars au titre de contrats d'approvisionnement (26,8 millions en 2014).

À la fin de la période, la Société avait conclu des baux sur métaux précieux comme suit :

Au 31 décembre (onces)

	2015	2014
Or	321 747	31 564
Argent	6 746 665	6 640 171
Palladium	8 594	465
Platine	13 042	6 763

Les frais de location sont calculés d'après la valeur de marché. Les paiements de location pour les baux sur métaux précieux comptabilisés en charges en 2015 se sont élevés à 5,1 millions de dollars (2,4 millions en 2014). La valeur des métaux visés par ces baux sur métaux n'apparaît pas aux états financiers consolidés de la Société, car elle a l'intention de les régler par la prise de possession ou l'expédition des métaux en question.

26.2 Engagements sur métaux communs

Afin de faciliter la production de pièces de circulation et de collection (pour le Canada et d'autres pays) et de gérer ses risques financiers associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des contrats d'approvisionnement à prix ferme. Au 31 décembre 2015, la Société avait des engagements d'achat en cours de 22,5 millions de dollars (21,8 millions au 31 décembre 2014).

26.3 Garanties commerciales et bancaires

La Société détient diverses garanties bancaires et commerciales liées à la production à forfait de pièces étrangères. Les garanties ont été émises dans le cours normal des activités, et elles ont été accordées par diverses institutions financières qui offrent à la Société des lignes de crédit. La durée maximale des garanties de bonne fin est d'un an, selon le contrat visé, tandis que la durée maximale des garanties de soumission est de cinq ans. En règle générale, la durée des garanties de soumission est inférieure à trois mois, selon la durée de la période de soumission relative au contrat visé. La durée des divers contrats visés par les garanties de soumission ou de bonne fin varie normalement de un à deux ans. Les paiements susceptibles de devenir exigibles aux termes des engagements précités feraient suite à l'inexécution d'un contrat par la Monnaie. La Société ne prévoit pas devoir verser de paiement d'importance à l'avenir. Au 31 décembre 2015, le maximum des paiements futurs susceptibles de devenir exigibles aux termes des garanties de soumission et de bonne fin est de 14,4 millions de dollars (10,0 millions au 31 décembre 2014).

26.4 Autres engagements, garanties et éventualités

La Société peut emprunter au Trésor ou à toute autre source, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances quant à la période et aux conditions de l'emprunt. Depuis mars 1999, suivant les modifications à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, l'ensemble des montants empruntés et non remboursés ne doit à aucun moment dépasser 75 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les emprunts à court terme approuvés dans ce contexte et destinés au fonds de roulement ne devaient pas dépasser 15,0 millions de dollars (25,0 millions en 2014). Les emprunts à court terme se limitent à la couverture de découvert en dollars américains que peuvent causer des retards de compensation et de règlement des ventes de pièces de monnaie et de produits d'investissement.

Pour répondre à ces besoins éventuels d'emprunts à court terme qui peuvent être nécessaires de temps à autre, la Société détient avec plusieurs institutions financières canadiennes diverses lignes de crédit commerciales non garanties prévoyant des emprunts pour une durée maximale de 364 jours à des taux négociés. Aucune de ces lignes de crédit n'avait été utilisée au 31 décembre 2015 ou 2014.

Au 31 décembre 2015, la Société s'était engagée à dépenser environ 4,3 millions de dollars sur des projets en immobilisations (12,8 millions au 31 décembre 2014).

Le total des engagements minimums futurs qui subsistent est indiqué ci-dessous.

Au 31 décembre

	2016	2017	2018	2019	2020	2021 et par la suite	Total
Contrats de location simple	3 336 \$	3 429 \$	3 342 \$	2 231 \$	2 000 \$	7 575 \$	21 913 \$
Autres engagements (aucun contrat de location)	40 149	486	277	72	37	50	41 071
Total	43 485 \$	3 915 \$	3 619 \$	2 303 \$	2 037 \$	7 625 \$	62 984 \$

Il existe diverses créances légales contre la Société. Les demandes qui sont incertaines en termes d'issue ou de sortie potentielle ou qui ne peuvent pas être évaluées sont considérées comme des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Au 31 décembre 2015, les fournisseurs et charges à payer (note 14) tiennent compte d'une provision de 0,7 million de dollars pour les obligations éventuelles de nature juridique (0,6 million de dollars au 31 décembre 2015). Le montant et le moment du règlement de la provision sont incertains.

Il n'y a pas eu d'autres modifications importantes aux engagements, éventualités et garanties de la Société depuis le 31 décembre 2014.

DIRIGEANTS



Sandra L. Hanington, IAS.A
Présidente de la Monnaie



Michel Boucher
Vice-président, Ressources
humaines et Système qualité



Sean Byrne
Vice-président, Opérations



Jennifer Camelon, CPA, CA
Chef de la direction financière
et vice-présidente, Finances
et Administration



Simon Kamel
Vice-président, Affaires générales
et juridiques, avocat général et
secrétaire de la Société



John Moore
Vice-président, Ventes

SIÈGE SOCIAL ET USINE D'OTTAWA

Monnaie royale canadienne
320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G8 Canada
613-993-3500

USINE DE WINNIPEG

Monnaie royale canadienne
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3E7 Canada
204-983-6400

BOUTIQUES

Ottawa

320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G8 Canada
613-933-8990

Winnipeg

520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3E7 Canada
204-983-6429

Vancouver

752, rue Granville
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6Z 1A1 Canada
604-681-6772

Voir la gamme complète
de nos produits dans notre
boutique en ligne à
www.monnaie.ca



REGARD SUR LE PASSÉ